

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 33 (1936)  
**Heft:** 4

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)*

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :	Présidence :	Assurances :	annonces :
D <sup>r</sup> ROTSCHY,	L. GAPANY,	J. MAGNENAT,	Ch. THIÉBAUD,
Cartigny (Genève).	Vuippens (Fr.).	Renens.	Corcelles (Neuch.)

Le Bulletin est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 4.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

N° 4

AVRIL 1936

SOMMAIRE : Nécrologie : Le Dr h. c. Fritz Leuenberger. — Conseils aux débutants pour avril, par *Schumacher*. — Rapport sur l'activité de la Société romande d'apiculture pour 1935. — La vente des miels (suite et fin), par *C. Michelet*. — De la grande cellule 760 à 680 au dm<sup>2</sup> et de tout un peu, par *L. M. B.* — Grandes cellules, par *F.* — Les abeilles et les raisins (suite et fin), par *Ed. Fankhauser*. — Hivernages fortuitement différents dans les mêmes conditions d'élevage, par *H. Pfenniger*. — L'eau lave tout, par *A. Cavin*. — Bascules et pesées de ruches, par *Charles Thiébaud*. — Mercuriales hebdomadaires du miel indigène. — Avis aux apiculteurs vaudois. — Concours de ruchers 1935 (suite). — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliothèque.

## Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

### Service des annonces du „Bulletin“

*La „Romande“ admet deux sortes d'annonces :*

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux **IV. 1370**.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un %, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés. La traduction des annonces peut être demandée, mais le service n'accepte aucune responsabilité.

**Pour les annonces s'adresser exclusivement à :**

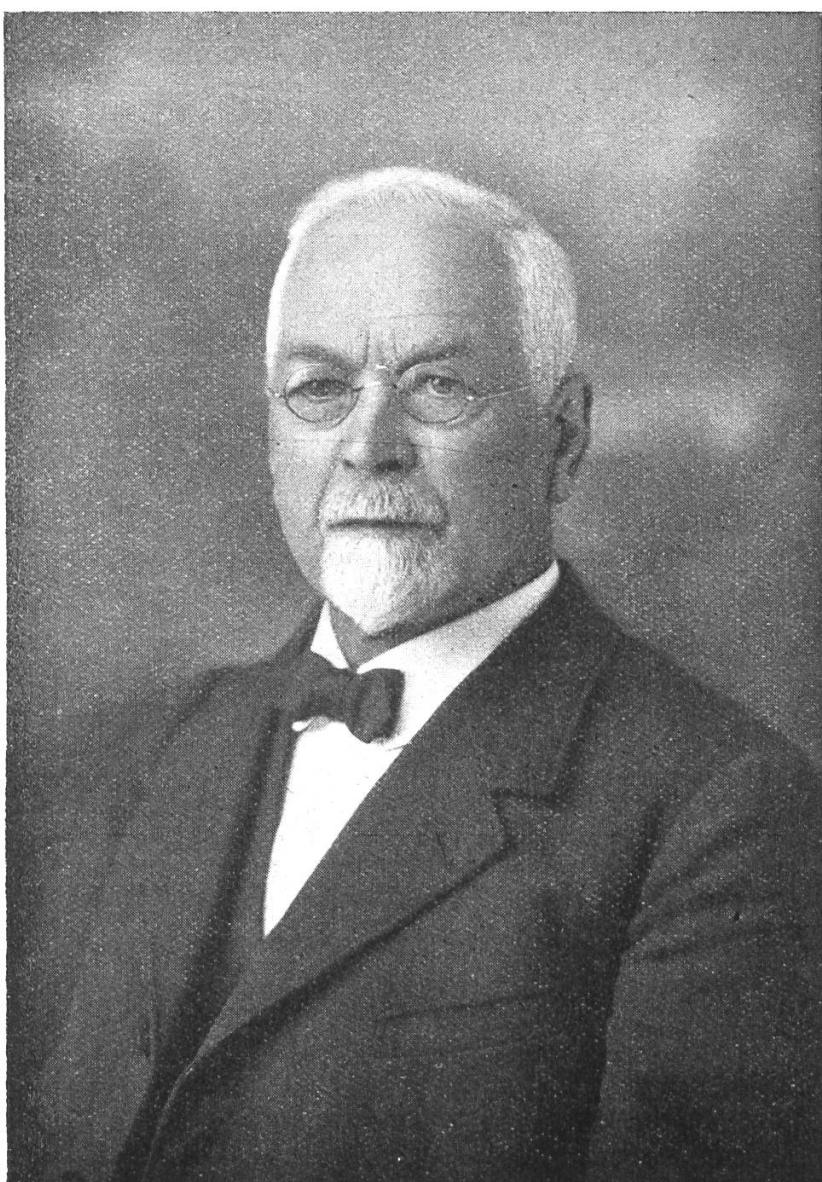
**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 61.296**  
**Chèques IV. 1370**

---

### † Le Dr h. c. Fritz LEUENBERGER

Un faire-part du Dr Morgenthaler nous apprenait, il y a quelques jours, le décès du Dr h. c. Fritz Leuenberger, survenu le 9 mars au matin.

Le distingué Président de nos collègues de la Suisse alémanique disparaît à l'âge de 75 ans et demi, après une vie de travail utile



et désintéressé consacré en grande partie à l'apiculture et aux apiculteurs. Le Dr Leuenberger était malade depuis longtemps déjà, et ses amis n'espéraient plus guère le voir recouvrer sa vaillance d'autrefois. Son départ ne les a pas moins douloureusement surpris

et leur émotion est partagée par tous les apiculteurs sachant ce qu'ils doivent à celui que la mort inexorable vient de rappeler.

Le Dr Leuenberger était connu bien au-delà des frontières de notre petit pays. Ses recherches scientifiques, car c'était un savant, sa connaissance des maladies des abeilles, la lutte entreprise et conduite par lui pendant trente ans contre le loque et surtout son beau livre, *L'Abeille*, paru en 1928 et considéré à juste titre comme un des meilleurs sur la matière, avaient porté au loin sa réputation.

Mais le succès ne l'avait pas grisé ; il était resté le plus simple des hommes, le plus affable, le plus accueillant. C'était aussi un pacifique, dans le vrai sens du mot ; non pas de ceux qui refusent la lutte, mais qui recherchent et procurent la paix. Lors des conflits inévitables surtout dans un pays comme le nôtre, il savait trouver les paroles qui apaisent, les solutions équitables, acceptables par tous.

Fritz Leuenberger était fils de simples paysans du Seeland bernois. Né le 5 octobre 1860, il vécut ses premières années à la campagne puis, devenu instituteur, il passa quelque temps dans le petit village de Merzlingen. Appelé à Berne, il enseigne dans cette ville pendant de nombreuses années ; ce fut un instituteur distingué. Observateur patient et fervent ami de la nature, il consacra ses loisirs à l'étude des abeilles où il se distingua bientôt. Ses collègues apiculteurs ne tardèrent pas à le remarquer, et il occupa d'emblée une place d'honneur dans l'apiculture suisse. Pendant quarante ans, il fit partie du comité de la Société d'apiculture du Mitelland bernois, et il était depuis trente ans membre du comité central de la Société des amis des abeilles, où il remplit successivement des fonctions importantes. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1930, il présidait avec distinction cette grande société, qui groupe 18.000 membres.

F. Leuenberger fut jusqu'à son dernier jour un grand travailleur. Le numéro de mars de S. B.-Z. contient encore deux articles de lui ; le rapport annuel de la caisse d'assurance contre la loque, le 28<sup>e</sup> rédigé par lui, et une étude remarquable sur le rayon d'activité utile des abeilles. C'était un écrivain sobre et clair, exposant les faits simplement, sans viser à l'effet ; c'était aussi un microscopiste habile et les illustrations préparées par lui pour son ouvrage principal sont merveilleuses de clarté.

La place nous manque pour énumérer tous les services rendus à l'apiculture par Fritz Leuenberger, mais il convient de rappeler que c'est grâce à ses efforts que fut créée l'assurance contre les maladies des abeilles et que la Suisse fut, de tous les pays du

monde, la première à prendre des mesures légales contre les fléaux qui ravagent les ruchers. C'est encore à son initiative que nous devons la création, en 1907, de la Section d'apiculture du Liebefeld qui a rendu et rend chaque jour aux apiculteurs des services inestimables.

En 1925, l'Université de Zurich avait conféré à Fritz Leuenberger le titre de Docteur *honoris causa*, juste récompense des services rendus à la science apicole par l'ancien instituteur bernois, et, en 1931, la Société d'utilité publique du canton de Berne lui avait remis la médaille du mérite, *Civis optimo*, frappée en or pour la première fois. Ces deux faits montrent dans quelle estime était tenu le défunt.

Et maintenant, le Dr Leuenberger a disparu ; nous ne verrons plus jamais sa bonne figure sympathique et loyale, plus jamais ! Mais son souvenir restera vivant au cœur de ceux qui l'ont connu et sa vie pourra être citée aux générations à venir comme un bel exemple de labeur, de patience et de droiture.

Ses concitoyens lui ont fait d'importantes funérailles auxquelles la Romande s'est associée en y déléguant son Président, M. l'abbé Gapany et M. Thiébaud qui ont déposé sur son cercueil une couronne, dernier et faible hommage des apiculteurs romands. Au nom des trois grandes sociétés suisses, M. le Dr Morgenthaler a adressé un suprême adieu au disparu et rappelé pourquoi les apiculteurs suisses garderont le souvenir ému et reconnaissant de celui qui fut le Dr Fritz Leuenberger.

Que la terre lui soit légère !

J. Magnenat.

## Conseils aux débutants pour avril

Il fait aujourd'hui 19 mars, un temps où tout chante le printemps. Vis-à-vis de notre table de travail, le lac est d'un bleu calme à se mettre à genoux devant ce spectacle, avec cette couronne de sommets royalement recouverts d'hermine immaculée. Tout près, ce sont nos abeilles qui joignent leur harmonieuse chanson, sillonnant l'azur, flèches d'or vivantes... nous donnant une terrible envie d'aller voir ce qui se passe dans leur demeure mystérieuse. Nous résistons pourtant, alors que nombre d'apiculteurs ont déjà jeté un coup d'œil dans leurs colonies. Le « fond » de l'air est encore frais. Ici, nous sommes en retard sur d'autres contrées, si invraisemblablement que cela puisse paraître. Nous avons vu ailleurs, (dans le canton de Vaud, dans ceux de Neuchâtel et de Fribourg, sans parler de la région privilégiée du

Valais), des champs beaucoup plus verts, des arbres plus avancés qu'ici au bord du bleu Léman. Cela doit tenir à une couche de brume qui règne jusqu'à 500 mètres environ et qui intercepte en partie l'action des rayons solaires. Les sorties de nos ruchers sont très modestes, sauf aujourd'hui où il y a un peu plus d'animation. Toutefois, il y a de la vie à l'intérieur, car la ruche sur bascule de moyenne force croisons-nous, a consommé deux kilos en trois semaines ; l'abreuvoir est assiégié, les apports de pollen sont déjà importants, nous n'en demandons pas davantage pour le moment.

Voici avril qui va bientôt heurter à notre porte et à celle de nos ruches. Oh ces journées d'avril, encore légèrement vaporeuses, voilées comme une jeune communiant, avec tout le mystère et toutes les promesses délicates du premier printemps. Jouissons-en, sachons ouvrir les yeux, pour nous reposer des troublantes nouvelles des journaux et de la radio, pour oublier les déprimantes combinaisons diplomatiques échouant les unes après les autres. Voici avril, avec ses sautes d'humeur, journées radieuses, suivies de giboulées. Voici avril qui va nous permettre de voir rayon après rayon le merveilleux travail de la reine et des nourrices, ces belles plaques de couvain bien compact et toutes ces perles blotties au fond des cellules, perles vivantes, avenir de la colonie.

Que faut-il faire en avril. Tout, répondrons-nous. C'est le mois dont dépend une bonne partie de la réussite. Il serait vain d'essayer dans un article forcément court et toujours trop long, de dire tout ce qu'il y a à faire. D'ailleurs, il y a mieux que tout ce que nous pourrions dire. Et nous ne nous lasserons pas de le répéter. Après avoir appris la théorie, cet hiver, dans les livres, il faut la mettre en pratique, transformer cette science livresque en expérience vue et vécue. Après avoir lu des descriptions, voir tout cela vivre sous vos yeux. Vous pouvez le faire en avril et mai pourvu que vous respectiez ce principe : ne visiter une colonie qu'après deux ou trois jours de sortie par un temps calme la température étant au minimum de dix-douze degrés à l'ombre, avec un peu de récolte soit de pollen soit de nectar. Alors vous n'aurez plus à vous borner à voir rapidement, mais comme nous venons de le dire, ces conditions vous permettront de voir les détails de l'organisation intérieure, toutes ces merveilles que constitue une colonie d'abeilles.

Mais il ne s'agit pas seulement de satisfaire une curiosité, si légitime soit-elle. Vous devez faire certaines constatations qui vous feront venir au secours de cette population vivante, si c'est nécessaire.

En premier lieu *la nourriture*. Pendant ce mois d'avril où l'élan

est vigoureusement donné, une colonie pourra consommer 3, 4, 5 kilos de provisions, s'il n'y a pas d'autres apports. Ces apports d'ailleurs ne sont pas ou presque jamais, considérables. Il faut donc ou bien que votre colonie ait encore 5 ou 6 bons kilos de provisions, soit 3 ou 4 rayons encore bien garnis, ou bien que vous puissiez les fournir, si vous avez des rayons de réserve, ou bien que vous les lui donnez sous forme de plaques mellifères ou enfin de sirop, si vous n'avez rien d'autre. Ce sirop, 3 litres d'eau pour 5 kilos de sucre, donnez-le tiède, le soir avant le coucher du soleil après avoir eu soin de rétrécir un peu les entrées. Recouvrez le nourrisseur de matières conservant la chaleur. La première fois, parfumez votre sirop au miel ou avec un peu d'essence pour attirer les pourvoyeuses. Pour la quantité à donner, elle dépend des besoins de la ruchée, mais en principe il faut que les réserves soient abondantes, afin qu'un retour de froid ou de pluie prolongée ne coupe pas la ponte de la reine. N'allez toutefois pas en donner jusqu'à ce que le sirop coule par l'entrée ou... par le dessus de la ruche... la ponte s'arrêterait alors, aussi mais pour une autre cause facile à deviner. Le sucre est d'ailleurs assez cher pour que ce risque ne soit pas très grand. C'est peut-être ce que le « bon Conseil fédéral » a voulu en le renchérissant !

En même temps que les provisions, il faut regarder avec soin *le couvain*. Si vous n'avez jamais vu de vraies belles plaques, telles qu'elles devraient toujours être, allez vers un ami apiculteur plus expérimenté et demandez-lui de vous en faire voir. Au moindre signe de dispersion du couvain ou de couvercle affaissés ou troués, demandez une inspection par quelqu'un de compétent, car comme vous l'aurez appris, la loque a fait de nouvelles apparitions, même dans de bons ruchers et il faut que nous tous nous veillons à ce qu'elle ne vienne plus causer les ravages qu'elle faisait dans un passé pas très lointain. Un peu de négligence, un peu de laisser-aller et nous serions de nouveau les victimes de cette maladie qui reste redoutable, malgré les moyens de lutte, compliqués et coûteux, qu'on connaît aujourd'hui.

Quant à sa Majesté la reine, contemplez-la avec discrétion, en curieux poli, donc sans insistance, si son œuvre, soit la ponte, vous a donné satisfaction.

*Faut-il stimuler ?* C'est là une de ces questions qui seront éternellement discutées. On en est encore à dire les uns oui, d'autres non. « Arme à deux tranchants » voilà l'expression souvent employée avec beaucoup de raisons. Nous avons fait des expériences nombreuses dans les deux sens... et n'en savons pas plus qu'avant, parceque,

hélas, nous ne savons pas le temps qu'il fera. Bertrand employait avec combien de justesse, l'expression : *nourrissement spéculatif*. C'est une spéculation en effet, donc quelque chose qui peut réussir... ou rater lamentablement. Si vous avez stimulé et que le temps soit propice, vous vous direz : je suis un tout malin et vous vous décernerez un diplôme d'honneur à vous même. Si le temps n'est pas favorable au bon moment, aurez-vous le courage de constater l'échec et de vous accuser ? Je ne sais donc que répondre à cette question qui m'a été posée à nouveau cette année par une vingtaine d'apiculteurs. Si vous avez une « radio » spéciale, qui vous donne le temps (non pas celui qu'il fait comme notre radio d'aujourd'hui) mais celui qu'il fera dans 6 ou 7 semaines, lors de la grande floraison, alors stimulez avec zèle vos fortes colonies pour avoir 60,000 à 80,000 butineuses au moment propice. Si vous n'en savez pas plus que moi, alors, mon cher débutant, bornez-vous à veiller attentivement à ce que vos colonies aient suffisamment de provisions, à les tenir bien au chaud et attendez avec confiance le bon plaisir du bon Dieu qui sait encore ce qu'il fait. Je crois d'ailleurs qu'il faut abandonner la « spéculation » proprement dite dans un domaine où elle n'a rien à faire. L'organisation de la vente du miel en sera plus facile...

St-Sulpice, 19 mars.

*Schumacher.*

P. S. — Pour rendre service aux nombreux apiculteurs qui désirent de la graine de mélilot blanc (graine épurée), M. A Breton, à Courgenay (Jura bernois), nous offre : 100 grammes à 60 cts. ; 200 gr. à 50 cts (par 100 gr.) ; par 500 gr. à 40 cts ; par kg. à 30 cts ; par 10 kgs à 20 cts les 100 gr. Contre remboursement. Commandes à adresser à notre collègue, adresse ci-dessus. On en sème de 15 à 30 kgs à l'hectare, en mars, avril ou septembre.

## RAPPORT sur l'activité de la Société Romande d'apiculture en 1935

Pour la 3<sup>me</sup> fois, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur l'activité de l'Association romande d'apiculture.

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à tous, chers délégués, la plus cordiale bienvenue. J'ai été très sensible aux bons vœux que vous m'avez adressés en même temps que votre rapport de président ; n'ayant pu vous répondre individuellement, je profite de l'occasion pour vous remercier bien sincèrement et vous dire qu'il y avait, à ce début de l'année, réciprocité de bons sentiments, de souhaits sincères de bonheur et de prospérité pour vous, pour vos familles et aussi pour vos chères et indispensables avettes.

Je suis particulièrement heureux de saluer ici nos chers vétérans qui ont bien voulu répondre si aimablement à notre invitation. Mon collègue, M. Thiébaud, a bien voulu se charger de leur adresser tout-à-l'heure la parole ; je me contente donc de vous inviter à acclamer ces braves qui pendant 30, 40 et même 50 ans ont fait le plus grand honneur à notre Société romande par leur dévouement et leur grande activité.

Puissions-nous, pendant les quelques heures que nous allons passer ensemble, faire de la bonne besogne. Ce sera certainement le cas si nous savons voir dans les décisions à prendre, non pas un intérêt particulier, mais le bien général de tous les apiculteurs romands.

Malgré la malignité des temps que nous traversons, malgré la crise générale, nous avons le plaisir de constater que notre Association romande d'apiculture continue à se développer normalement. Son effectif n'a guère diminué, malgré le marasme des affaires. La majorité des Sections a travaillé sérieusement au recrutement de nouveaux membres. Cet effort doit être continué et entrepris par tous nos groupements. Notre effectif était de 3569 en 1935 ; l'abondante récolte de cette année-là et le bon travail de nos comités ont eu pour effet la récupération de 209 membres. Ce chiffre n'a malheureusement pas pu être maintenu ; nous retombons à 3542 à fin 35. Au début de 36, nous avons perdu de nouveau 148 membres. Cette perte se produit chaque année au moment du payement de la cotisation. Elle est due, la plupart du temps, à la négligence de certains membres qui attendent une nouvelle sommation du caissier pour s'exécuter. Vous ne vous figurez pas le surcroît de travail que vous occasionnez ainsi à notre caissier central en négligeant de payer à temps votre cotisation. Plus les temps sont difficiles, plus nous devons redoubler d'effort pour maintenir notre effectif et même l'augmenter.

Cette diminution de membres a pour effet d'appauvrir notre caisse. Or les dépenses ne peuvent être restreintes, nous devons chercher de nouvelles recettes. Aussi avons-nous demandé à notre dévoué caissier de vous faire tout à l'heure des propositions à ce sujet-là.

Parmi ceux qui nous quittent dans le courant de l'année, il n'y a pas que des négligents et les « lâcheurs » ; il y a encore ceux que la mort a ravis trop tôt à notre affection. Je tiens à rappeler ici le souvenir de ces chers disparus, et parmi eux, je citerai M. Paintard, cet apiculteur qui fut habile constructeur, inspecteur zélé et membre du comité de la « Genevoise » depuis de très nombreuses années.

Nous avons tous été douloureusement surpris en apprenant tout dernièrement le décès de M. Henri Fleury, le dévoué et si sympathique président de l'Ajoie. Si cette Section est si nombreuse et si prospère, le mérite en revient tout d'abord à cet ami Fleury. C'est lui également qui, avec l'aide de précieux collaborateurs, a organisé avec tant de succès ces inoubliables journées de la Romande à Porrentruy, en 1934. Jeudi 11 mars, M. Thiébaud et votre président ont représenté la Romande aux obsèques de M. Dr Leuenberger, président de la Société des apiculteurs de la Suisse allemande. M. Leuenberger assistait volontiers aux fêtes de la Romande. Il vous est connu par ses publications, particulièrement par son ouvrage merveilleux sur l'anatomie et la physiologie des abeilles. Vous avez connu la mort tragique de deux braves apiculteurs valaisans qui, en revenant de l'assemblée d'Evolène, furent foudroyés dans un chalet où ils s'étaient abrités pendant un orage.

Levons-nous, Messieurs, pour saluer une dernière fois ces braves qui firent grand honneur à notre Association romande d'apiculture. Qu'ils reçoivent ici encore un témoignage de notre profonde reconnaissance et de notre religieuse sympathie.

(A suivre.)

L. Gapany.

### **Assemblée des Délégués du 14 mars 1936, à Lausanne**

Sous la présidence de M. l'abbé Gapany, président de la S. R. A., les délégués se sont réunis une fois de plus, soit pour analyser le travail exécuté en 1935 soit pour établir le programme de 1936. Certes cette assemblée ne fut pas formaliste à l'excès et le secrétaire le tout premier en bénéficia du fait qu'on lui fit cadeau de la lecture du long procès-verbal de celle de 1935. Elle le fut même si peu qu'à l'heure actuelle j'ignore encore si toutes les sections étaient représentées, l'appel n'ayant pas été fait. (Réd.) (D'après le pointage du caissier, *toutes* les sections et fédérations étaient représentées.) Fort probablement elles l'étaient car la vaste salle du Restaurant du Théâtre était bien remplie ; en tout cas le Comité siégeait au complet et sans crainte étant donné qu'il avait conscience d'avoir besogné sérieusement en 1935 pour le bien de la Romande. Une tradition pieuse veut qu'avant toute discussion, toute lecture de rapports, la mémoire des collègues disparus l'année précédente soit honorée et 1935 nous fut bien peu clément car parmi les membres auxquels sont épargnés dorénavant les tribulations d'une période critique entre toutes nous relevons les noms de Louis Gard, Dr Savoy, Laissue, Fleury, Paintard, Puel et Leuenberger. Si la S. R. A. déplore la

perte de membres qui étaient des chefs l'apiculture suisse, et même d'au delà de nos frontières, a été bien rudement frappée par le départ du Dr Leuenberger et à cette occasion la S. R. A. réitère à ses amis de la Suisse alémanique l'expression de sa sympathie car le Dr Leuenberger n'appartenait pas qu'à la Suisse alémanique, mais à tout le monde apicole suisse.

Malgré la malice des temps notre apiculture romande progresse et, semble-t-il, surtout en qualité à en juger par le grand nombre de rapports annuels des Sections parvenus au Président ; trois sections seulement ont négligé ce devoir et cela veut dire quelque chose quand on se reporte à quelques années en arrière et que sur 35 sections le Président ne pouvait tabler que sur 3-4 rapports pour établir son propre rapport annuel.

Il ressort du rapport de M. l'abbé Gapany qu'à fin 1935 nous comptions 3542 membres, chiffre respectable sans doute mais qui peut et doit être augmenté si la Romande veut faire un travail utile et productif. En effet, les temps sont durs pour tous et tout renchérit, surtout le sucre destiné au nourrissement ; malgré toutes les démarches faites par le Comité en commun avec des Sociétés de la Suisse alémanique et du Tessin il n'a pas été possible d'obtenir un avantage quelconque à Berne dans cette question ! Comme prévu, il était inévitable que contrôle, vente du miel ne revinssent en scène. Pour le contrôle la chose fut vite liquidée et pour le moment il fonctionnera encore sur le mode actuel qui n'est pas si mauvais à condition que les inscriptions soient plus nombreuses et le règlement bien observé. Etant donné la différence d'appréciation de nos miels suisses et les intérêts en jeu il serait très difficile d'établir un mode de faire uniforme pour toutes les régions de notre pays, mais au moins pour le territoire romand, qui produit un miel supérieur et au delà de ses besoins, il faut que le contrôle se généralise davantage soit pour faciliter la vente ailleurs, soit pour pouvoir être à même de baser nos désidérata sur des données certaines (contingentement, tarifs douaniers, etc.) Quant à l'organisation de la vente, c'est là un vaste sujet qu'on ne saurait aborder sans trop de prudence. Le Comité de la Romande a délégué plusieurs de ses membres à des réunions tenues en Suisse alémanique à ce sujet (voir les bulletins de février et mars 1936 qui ont publié les statuts élaborés à cette occasion).

La discussion ouverte sur cette question a fait ressortir 1<sup>o</sup> qu'il faudrait immobiliser un très fort capital pour organiser une « Centrale du miel » ; 2<sup>o</sup> qu'il faudrait un personnel spécial ou l'entente avec une Fédération agricole déjà outillée pour la vente des produits

agricoles ; 3<sup>e</sup> qu'il y aurait des fluctuations imprévisibles ; 4<sup>e</sup> que la prise en charge des stocks et leur paiement seraient très compliqués, vu l'éparpillement des lieux de production et la variation des quantités de miel.

Evidemment chaque apiculteur a intérêt à pouvoir écouler sa récolte à un prix rémunérateur, mais il faut se garder d'échanger un cheval borgne contre un cheval aveugle et, selon notre tempérament romand individualiste, compter d'avantage sur l'initiative personnelle et au maximum sur l'activité des Sections. Le secrétaire émet là sa propre impression, mais il croît bien avoir senti qu'elle correspondait à l'idée générale. Le Comité de la Romande en tout cas a étudié sérieusement cette question et a eu des entrevues avec l'U. S. A. R. (Union des syndicats agricoles romands), qui n'ont fait que confirmer l'impression sus-dite. Après la lecture du rapport présidentiel, approuvé par acclamations, et au sujet duquel M. Mayor, ancien président, émet le vœu que *toutes* les sections fassent parvenir avant le 1<sup>er</sup> décembre leurs rapports au Président central afin de lui faciliter sa tâche, les délégués prennent part à un excellent repas, bien familial, au cours duquel les gobelets accordés pour 40 ans de sociétariat, furent remis par M. Thiébaud à 10 membres ; il y avait même plusieurs cinquantenaires et ces pionniers de la période héroïque ont pu constater que le flambeau de la Romande a gagné en éclat et se trouve encore en de bonnes mains. L'après-midi a débuté par la discussion des comptes et les prévisions budgétaires. M. Schumacher, caissier, rédacteur et bibliothécaire, est comme toujours désolé de jouer le rôle d'oiseau de malheur et que chacun est obligé de lui donner raison ; pas l'ombre d'une critique, comptes en ordre parfait, de même que pour ceux du Contrôle présentés par M. Thiébaud. Il y a du progrès ! Les comités s'intéressant davantage à la marche de leur section voient plus sainement les difficultés et comprennent mieux les soucis du Comité central ; on parlerait presque volontiers de plus de devoirs que de droits; c'est un excellent régime, nous sommes sur la bonne voie et il règne ce que je taxerai d'esprit familial dans toute la Romande ; à la table du Comité M. Farron sourit silencieusement, caresse sa barbiche et pense certainement qu'il y a quelque chose de changé depuis le temps où la crèche étant vide...

Est-il étonnant qu'avec le bon esprit qui règne l'assemblée ait voté :

1<sup>o</sup> Une augmentation de 40 centimes pour la cotisation annuelle de chaque membre. (le prix d'une picholette ! crie une voix) ;

2<sup>o</sup> La prise obligatoire par les sections de 15 % environ, au pro-

rata du nombre de leurs membres des diplômes honoraires demandés par la Section de « Côte vaudoise » en 1935, payés par la Romande et reposant dans les archives ;

3<sup>e</sup> La même prise obligatoire et dans les mêmes conditions des nouvelles insignes de la Romande.

Que les comités prennent note de ces décisions et les exécutent le plus rapidement possible afin que la Caisse centrale récupère une partie des fonds qu'elle a avancés; l'effort est minime mais le résultat appréciable. Ce n'est pas tout que de reconnaître les mérites de ceux qui peinent pour tous au Comité, il faut leur aider. Chacun y mettant de la bonne volonté il est certain que tout marchera encore mieux et qu'à l'assemblée générale qui aura lieu à Fleurier, Val-de-Travers, on verra aussi davantage de visages souriants. En effet la Section du Val-de-Travers a demandé l'honneur d'organiser l'assemblée générale, honneur que la Section d'Orbe, vu les circonstances, lui a aimablement cédé. En temps voulu le *Bulletin* renseignera tous les apiculteurs à ce sujet.

Pour le concours de ruchers l'assemblée a maintenu, malgré les frais, la décision prise en 1935 de finir la série actuelle (encore 4 régions) année après année et le sort désigne la Rive-droite du Valais pour subir les rigueurs du jury en 1936.

Un compte rendu de l'assemblée des délégués, établi au hasard de la plume, ne peut pas donner une image exacte de l'ambiance ni entrer dans les détails de toutes les discussions, un *Bulletin* n'y suffirait pas et le soussigné peu administratif et encore moins commerçant, préférant parfois donner son miel plutôt que de le vendre a parfaitement conscience de son amateurisme en apiculture ; il aime mieux laisser galoper son imagination et voir le côté idéal de l'apiculture. Il pense que la lettre tue et que l'esprit vivifie ; c'est dans ce sens qu'il a saisi la plume et qu'il exprime toute la satisfaction éprouvée à la dernière assemblée des délégués placée sous l'égide de la bonne volonté et de l'harmonie. *Le Secrétaire : Dr E. R.*

## La vente des miels

(Suite et fin)

Par contre, le commerce des villes devrait s'assurer directement des producteurs ou par l'intermédiaire, des sociétés régionales d'apiculture, un certain contingent de miel. Puisque la production suisse est inférieure aux besoins du pays, cette demande du commerce des centres devrait être suffisante pour que notre récolte puisse normalement s'écouler.

Nous ne pouvons naturellement pas grand chose pour une solution de ce genre, c'est au commerce intéressé de prendre l'initiative d'organiser le ramassage des miels. Il ne faut sans doute pas trop y compter. On l'a constaté pour d'autres produits, plus spécialement pour les œufs, où les producteurs ont dû s'organiser commercialement. C'est indiscutablement, dans les circonstances actuelles, la solution rationnelle.

Les négociants de miel en gros ne savent où prendre le miel du pays ? A nous de le mettre à leur disposition.

Des centrales doivent être créées, sur une base purement coopérative, où les miels seront rassemblés, pour être prêts à être livrés au commerce. Nous voyons bien venir les objections. La vente au commerce, surtout au commerce de gros, implique nécessairement des prix de gros qui n'ont plus rien de commun avec ceux que l'on publie. Il faut compter aussi avec les frais de la centrale, qui prend encore quelque chose.

L'expérience faite par la Coopérative valaisanne, qui en est à sa quatrième année d'existence, est cependant de nature à rassurer les gens trop craintifs. En 1932, c'était le bon temps.

Une faible récolte, une bonne demande localisée d'ailleurs, à un cercle restreint ; de quoi faire un bon début. Mais la misère est venue en 1933 qui a donné en tardive saison, une récolte abondante avec une qualité qui n'était pas merveilleuse. 1934 n'a fait qu'ajouter au désastre, quoi que la qualité générale fut meilleure, si ce n'est très bonne.

Il fallut se résigner à boire le calice jusqu'à la lie : provoquer la vente en adaptant les prix. Nous dûmes développer une propagande coûteuse, qui nous a conféré une certaine expérience, malheureusement pas convertible, du moins immédiatement, en beaux écus.

Réclame directe auprès des particuliers, auprès des commerces de détail des villes, par la presse, puis, en désespoir de cause, auprès des importateurs. Ce fut la solution, nous n'osons pas dire le salut. La réalisation moyenne de 15,000 kg. produisit 2 fr. 82 le kg. Mais les frais en vue de vente étaient gros et la répartition aux producteurs, maigre.

L'année 1935, l'affaire change de visage. Si les prix ne sont pas sensiblement plus élevés, les frais auront diminué. Et surtout, les perspectives pour l'avenir sont toutes différentes. On connaît cette organisation ; le commerce s'adresse à elle ; la qualité du miel livré a donné pleine satisfaction.

La propagande a porté ses fruits. Visiblement, de nombreux

clients ne se posent plus la question : Où trouverai-je du miel garanti ?

Faut-il rappeler combien cette centrale répond à un besoin ? Dirons-nous que, tandis que le bureau de la Coopérative appréhendait d'informer ses membres du petit prix que produirait la récolte de 1933 et 1934, malgré le tableau peu engageant de la situation, nombre d'apiculteurs persistaient à demander leur adhésion à la société, voulant à toute force se débarrasser du souci que leur causait la vente de leur miel ?

Dans une étude du problème de l'écoulement des miels du pays, il faudrait, bien entendu, étendre le débat. Nous craignons déjà d'avoir abusé et nous tirons une hâtive conclusion :

Grâce à la protection assurée par le contingentement, notre miel doit se vendre sans difficulté et à des conditions satisfaisantes.

Mais il est nécessaire d'organiser les producteurs. Nous sommes de l'opinion que l'organisation commerciale doit embrasser l'ensemble du pays, par une fédération des centrales régionales, avec l'étroite collaboration des organismes existants (Société romande, Bienenzuchtverein), nous dirons sous les auspices de ces organisations. Cette organisation commerciale rendrait vraiment efficaces les mesures prises par les pouvoirs publics, et aurait certainement pour résultat, en mettant judicieusement à la portée du consommateur un miel garanti, d'en augmenter l'usage pour le profit des amis des abeilles.

Tous les apiculteurs ne le sont-ils pas ?

*C. Michelet.*

## **De la grande cellule 760 à 680 au dm<sup>2</sup>**

### **Et de tout un peu**

Qui n'avance pas recule, dit un proverbe. Pour mon compte, je ne voulais pas rester en arrière, surtout en apiculture.

N'ayant pas eu d'essaim de mon rucher, je me suis adressé à M. L. Doy à Ballaigues, qui m'a fourni quatre beaux essaims, dont deux le 26 juillet et deux le 9 août avec toutes jeunes reines encagées. Elles furent lâchées en même temps que l'essaim lors de l'introduction sur cire gaufrée à 680 au dm<sup>2</sup>.

La première visite eut lieu trois jours après ; les abeilles étaient en plein travail, mais pas de ponte ; à la deuxième visite, le sixième jour, il y avait une belle ponte sur deux cadres. Les cellules ne sont pas encore à leur profondeur normale, à ce que je remarque

au petit bourrelet de cire aux extrémités des cellules. Je ne m'arrête pas à ce petit détail, il en est toujours ainsi, avec n'importe quelle cire gaufrée.

Les frères Foloppe, dans leurs expériences, nous expliquent bien comment les abeilles travaillent la cire, elles font comme le potier, elles repoussent la matière vers l'extérieur des cellules. L'épaisseur définitive des cellules est donnée dès le début, le surplus de cire est chassé vers l'extrémité des parois sous forme d'un bourrelet devenant de moins en moins épais à mesure que la cellule s'allonge.

Il ne faudrait pas croire que les abeilles rétrécissent l'entrée pour que la cellule par sa forme presse automatiquement la spermatheque de la reine en vue de la fécondation de l'œuf, comme on pourrait le supposer.

Les mêmes observations furent faites le 16 août sur un troisième essaim. Un quatrième déserte sa ruche une demi-heure après son introduction et va renforcer un essaim artificiel fait huit jours avant, soit le 8 août ; rien n'est perdu.

Pour ces trois ruchées sur cellules à 680 au dm<sup>2</sup>, je n'aurais pas pu demander mieux. C'est grâce aux explications données au *Bulletin* par M. De Meyer que j'ai obtenu un aussi bon résultat. A la mise en hivernage, à la mi-septembre, sur 7 et 8 cadres, j'ai constaté encore un beau couvain et une belle ponte sans aucune cellule de mâle.

Relevant la note de la rédaction N° 12 du *Bulletin*, page 361, voici les raisons qui m'ont fait définitivement repousser la ponte mécanique des reines : fécondation de l'œuf par pression de l'abdomen par les parois de la cellule en vue de la fécondation de l'œuf. J'ai, dès mes débuts en apiculture voici 23 ans, pris l'habitude de donner à chaque ruche deux cadres de cire gaufrée et chaque année ; or le 17 avril 1926 j'avais préparé 40 cadres pour les 20 ruches. Ayant commencé mon travail à 9 heures du matin par le N° 1, je reçus la visite de deux apiculteurs vers les 10 heures ; par inattention je n'ai mis qu'un cadre à trois ruches, car il m'en restait trois en fin de compte. Une nouvelle visite s'imposait ; il était 11 h. ½. Je reprends le N° 1 : quelle ne fut pas ma surprise de trouver la reine en train de pondre directement sur cire gaufrée ; les œufs occupaient un dm<sup>2</sup>. Les abeilles étaient en plein travail, la reine avait déposé ses œufs sans que le rudiment des cellules fût allongé. Je marque 19 cadres où j'ai fait les mêmes observations sur les 37 introduits, pour pouvoir suivre le couvain ; tout ce que je puis dire, les œufs étaient fécondés.

Où était la pression des parois de la cellule ? puisqu'il n'y en avait pas... Non, les cellules seules indiquent à la reine par l'écartement de ses pattes, si elle doit ou ne doit pas faire fonctionner les muscles de sa spermathèque. A quoi servirait tout ce réseau de muscles, compresseurs, extenseurs, fléchisseurs du canal spermato-fère ?... Je me le demande...

A plus d'une reprise, j'ai mesuré l'entrée d'une cellule de reine, j'ai toujours trouvé une entrée plus grande que l'entrée d'une cellule de mâle ; pourtant l'œuf est toujours fécondé, ceci bien entendu quand tout est normal à l'intérieur de la ruche. On peut se rendre compte si une ruche élève une reine en vue de son remplacement ou en vue d'un essaimage ; dans le premier cas, la cellule aura le fond anguleux, dans le second arrondi.

Plusieurs apiculteurs m'ont demandé des renseignements sur l'extracteur radial. Je ne puis que le recommander, les supports des cadres ne sont pas englués comme on pourrait le croire, les cadres sont vidés aussi rapidement et proprement sans être abimés comme avec le tangent ; seul un tour de main est à prendre, j'en suis très satisfait.

Beaucoup ont fait la remarque que la cire faite au gaufrier est mieux et plus vite travaillée par les abeilles que la cylindrée ; ils ont parfaitement raison, voici pourquoi : la cire au gaufrier subit une trempe lorsque la pochée arrive sur le plateau, elle est surprise par la différence de température, ce qui lui donne la propriété de ne pas s'allonger par la chaleur de la ruche, parce que ses molécules sont moins serrées que dans la cire cylindrée ; cette même chaleur la rend plus malléable, c'est pour cela que les abeilles la préfèrent. Ayant travaillé le cylindre et le gaufrier pendant 4 à 5 ans, j'ai fait à plus d'une reprise des remarques à ce sujet, quoique la cire soit la même dans sa composition. La pression des cylindres rend la cire plus malléable, c'est pour cela qu'elle s'allonge davantage dans la ruche, mais l'apiculteur peut, s'il a soin de la tempérer de 30 à 40 degrés, la rendre à la dimension qu'elle aura dans la ruche.

Chose curieuse, j'avais mon rucher il y a deux ans à 850 mètres d'altitude ; en 1933 je n'ai pas eu besoin de nourrir la miellée avait fait le nécessaire en miel foncé. Au printemps 1934, ruches magnifiques sans aucune trace de diarrhée. En 1934 mise en hivernage avec un beau miel jaune. Première visite fin février 1935 ; beaucoup de traces de dysenterie. Dans les deux cas les abeilles ont fait de très bonnes et nombreuses sorties pendant l'hiver. Actuellement il se trouve à 740 mètres d'altitude. Je suis très satisfait de ces trois dernières années comme rendement.

L. M. B.

## Grandes cellules

Dans le *Bulletin* de décembre 1935, page 361, un correspondant de Gimel nous renseigne sur l'essai qu'il a fait, par l'emploi des grandes cellules. Cet essai ayant dénoté une différence de taille visible, des abeilles issues des grandes cellules employées, il semble donc qu'il n'y a pas eu rétrécissement dans ces cellules.

Ayant également cédé au démon de la curiosité, j'ai tenté la même expérience, mais comme j'aurais voulu attendre la prochaine récolte pour juger du résultat, j'avais résolu de garder le silence jusque-là.

Notre rédacteur donnant aimablement la parole aux lecteurs à ce sujet, j'en profite pour exposer mes remarques.

La maison Brogle à Sisseln, d'où proviennent les cires expérimentées, a... oublié d'indiquer la grandeur des cellules, je sais seulement que cette cire coûte 50 cts. par kg. plus cher que la grandeur normale.

Le 25 mai donc, un essaim avec reine de 1933 a été enruché sur grandes cellules. Le 29, soit 4 jours plus tard, il y a couvain abondant sur un rayon du centre et quelque peu sur un deuxième. Dès lors la ponte continue graduellement jusqu'à mi-septembre.

Le 26 juin, soit un mois plus tard, un essaim secondaire, donc avec reine célibataire et provenant d'une autre ruche, a été également placé sur grandes cellules. Le travail d'étirage des cellules s'effectue avec célérité pendant les 8 jours que je l'observe et à ce moment j'aperçois sur une double surface de la grandeur de la main des œufs dans les cellules du rayon central. Cette ruchée tardive est arrivée à fin septembre à couvrir 6 rayons. L'une et l'autre ont été nourries modestement dès le début. Il restait à constater s'il allait sortir de cet élevage une génération de géantes ! Au premier « soleil » je saute donc sur la loupe et, à ma grande surprise, je ne trouve aucune différence d'avec leurs voisines. A l'œil nu, au contraire, la taille m'apparaît nettement supérieure. Après plusieurs tentatives, j'arrive au même résultat. Sans leur faire part de mes remarques, j'invite séparément deux personnes étrangères à l'apiculture à examiner, tantôt à la loupe tantôt à l'œil nu, mes pensionnaires ; leurs comparaisons sont pareilles aux miennes. J'ai renouvelé ensuite, au moins quinze fois, mes visites alternativement à la loupe et à l'œil nu, j'arrive toujours à la même constatation. Il n'y a plus de doute, les grandes cellules ont fourni une génération de taille supérieure, visible à l'œil nu mais très difficile sinon impossible à remarquer à la loupe.

Et maintenant la parole est au goulot de l'extracteur ! F.

## Les abeilles et les raisins

(Suite et fin.)

### *La visite.*

Le 12 octobre 1935, MM. Fankhauser et Ami Porchet constataient que, le long du mur, de l'autre côté duquel sont des buissons fraîchement abattus, la vigne est ravagée, misérable. Ils déclarent : Les abeilles sont incapables de méfaits pareils. Pourquoi les dégâts se localisent-ils en cet endroit ? Parce que les oiseaux réfugiés dans les buissons pouvaient impunément et d'une manière incessante venir picoter là. — D'où provient cette teinte noire des grappes ? C'est une maladie, probablement.

M. Guex : Les abeilles sont seules responsables. A certains moments, les grappes en étaient couvertes. Les étourneaux ne viennent que le matin. Un homme se tient caché vers 7 h. dans la maisonnette et les tire. La teinte noire provient aussi des abeilles. Mes vignes reçoivent tous les soins voulus. Qui me prouvera que les abeilles sont incapables de perforer l'enveloppe des raisins comme vous l'affirmez ? Que M. Hoffmann achète ma vigne, la paie un bon prix et tout sera arrangé.

Nous allons vous prouver que les abeilles sont incapables du méfait dont vous les rendez responsables.

### *L'expérience.*

1<sup>o</sup> Une grappe avec 12 raisins intacts est suspendue à la place du cadre, au beau milieu d'une ruche.

2<sup>o</sup> Une autre ruche reçoit, de la même façon :

a) une grappe avec 19 raisins intacts et très mûrs ;

b) une dite avec raisins intacts et d'autres blessés, ouverts, bords de l'ouverture déjà partiellement pourris.

Pour complaire à M. Guex qui doute de la valeur de la preuve qu'apporteront les deux expériences ci-dessus, donc faites à l'intérieur, il est décidé de procéder à une

3<sup>me</sup> expérience : Une grappe est suspendue sous l'auvent, à quelques millimètres au-dessus du trou de vol. Les abeilles ne peuvent l'éviter, et à une

4<sup>me</sup> : un raisin unique est fixé par son pédoncule, devant le trou de vol d'une autre ruche.

Le 15 octobre, soit 72 heures plus tard, en présence de M. P.

Bovey, entomologiste à la Station fédérale d'essais viticoles de Lausanne, les ruches sont ouvertes et les grappes retirées. Elles sont couvertes d'abeilles, appropriées, lichées. Mais *aucun grain n'a été touché*. Les blessures des grains de la grappe 2<sup>o</sup> b sont même cicatrisées.

M. Guex, invité, ne s'est pas présenté. Un apiculteur voisin, anxieux, pousse un soupir de soulagement.

M. Bovey, jugeant les raisins insuffisamment mûrs encore, propose une nouvelle expérience. Nous nous y prêtons volontiers. Une grappe choisie par lui avec raisins en état de pourriture avancée, sans blessures, quoique leur flasque enveloppe soit excessivement mince, mais pleins encore de jus sucré, est désignée puis introduite dans la gueule du loup, soit au beau milieu d'une colonie. Vingt-quatre heures plus tard, elle est retirée. L'un des grains s'est détaché, est tombé sur le plateau. Il n'est pas même sucé. Un autre roule dans l'herbe. Mais tous sont là. Un seul, qui présentait lors de l'introduction « une fente semi-circulaire sur laquelle apparaissaient des fructifications de champignons », est quelque peu comme griffé. Mais *aucun n'a été vidé*.

Cette expérience déjà décrite par Langstroth et que nous avions tenu à renouveler directement devant les plaignants en la contrôlant scientifiquement, prouve à l'évidence et de façon absolument irréfutable l'innocence des abeilles. Nous sommes heureux de l'avoir tentée.

#### *Des témoignages concluants.*

Ayant appris qu'en Valais, les viticulteurs produisant des vins spéciaux obtenus par dessication plus ou moins complète de raisins avant pressurage, se déclaraient enchantés de la collaboration des abeilles, nous avons sollicité l'avis de la station de Châteauneuf. Voici la réponse :

« Des expériences personnelles — qui s'étendent sur un certain nombre d'années — nous permettent de déclarer qu'il est exclu que les abeilles provoquent des dégâts qui méritent de retenir l'attention pour ce qui concerne le vignoble. Il est absolument certain que l'abeille ne peut être considérée comme un parasite primaire. En Valais, on n'a pas même constaté des dommages sur les raisins qui demeurent sur les ceps, parfois jusqu'en novembre, pour les vins flétris. C'est tout dire. »

Signé : Dr H. Leuzinger.

Le Dr O. Morgenthaler, sollicité par M. P. Bovey :

« Aucun cas n'est venu à notre connaissance où les abeilles auraient été reconnues comme les déprédateurs primaires de raisins.

Aussi loin que s'étendent mes connaissances en cette matière, il s'agit toujours d'une vidange de baies préalablement blessées par d'autres animaux ou par des agents atmosphériques. La question revient presque chaque année dans les journaux apicoles. Mais chaque fois, les abeilles sont déclarées innocentes du méfait qui leur est reproché. »

Nous avons prié M. P. Bovey de nous fournir un rapport sur son expertise. En voici les passages essentiels :

### Rapport d'expertise

Le soussigné a pu observer dans cette vigne les faits suivants :

Au haut de la parcelle, et le long du mur, à proximité de buissons, les grappes ont été *dépouillées partiellement ou complètement de leurs grains* dont il ne restait le plus souvent que quelques lambeaux adhérents au pédoncule.

Au fur et à mesure que l'on s'éloignait de ces bosquets, le nombre des grains enlevés ou simplement blessés était de moins en moins important ; mais les blessures ayant grandement favorisé la pénétration dans les grappes du champignon Botrytis, la pourriture a pris, dans la vigne en question, une extension considérable, envahissant des grappes entières. D'autre part, les grains sains de nombreuses grappes blessées étaient recouverts de *fumagine* qui leur donnait une teinte noire caractéristique.

Cette fumagine est constituée par le mycélium et les fructifications de divers champignons du genre Ariosporium qui, dans le cas particulier, se sont développés aux dépens des matières sucrées répandues à la surface de ces grains.

La nature de ces dégâts (nombreuses grappes entièrement dépouillées de leurs grains), le fait qu'ils diminuaient d'intensité au fur et à mesure que l'on s'éloignait du bosquet, ne laissent aucun doute sur l'identité des principaux responsables : *les oiseaux*. Ils ont d'ailleurs laissé d'autres traces de leur passage, sous la forme d'excréments, sous les ceps les plus atteints. Sous l'un d'entre eux, *dont les grappes, assez nombreuses, ne portaient plus aucun grain*, il a été compté 10 de ces excréments. Il est certain que les *guêpes*, dont plusieurs individus furent observés dans la vigne, malgré le temps couvert, ont contribué, dans une mesure difficile à apprécier, à blesser des grains sains.

Quant aux abeilles, *elles ne sont venues qu'après coup*, pour sucer le jus sucré dans les grains préalablement blessés par les oiseaux ou les guêpes.

Il est connu que les pièces buccales des abeilles ne leur permettent pas d'entamer la peau des raisins sains, à plus forte raison de détruire tous les grains d'une grappe.

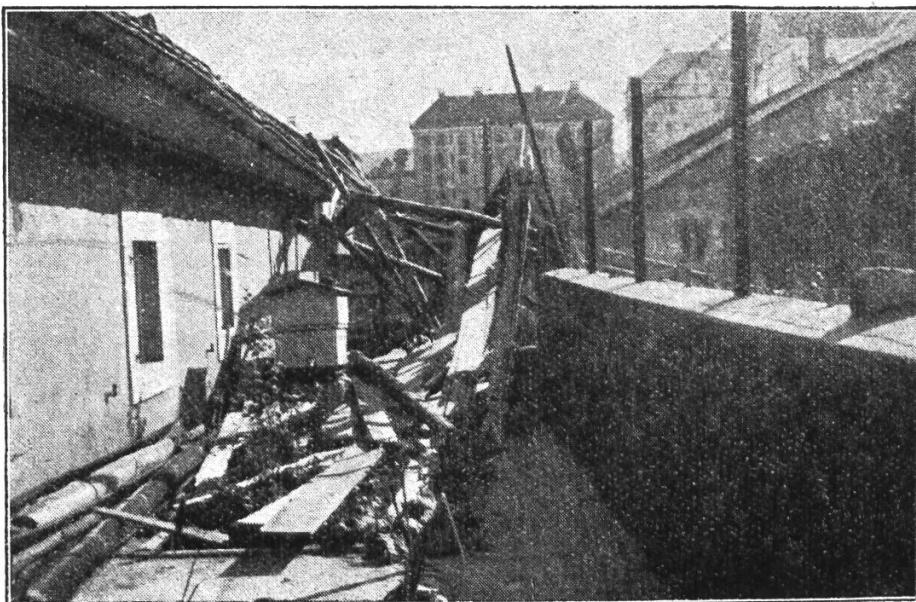
Qu'ajouter à ces lignes d'une bonne foi aussi évidente ? Rien. Elles suffisent à confondre tous les ennemis des abeilles, présents, passés ou futurs. Mais il faut que les apiculteurs en retiennent les arguments, demeurent vigilants. Dès que nous avons eu à nous occuper de cette affaire, nous avons eu l'impression que, dans toute la région, l'apiculture était gravement menacée si M. Guex parvenait à obtenir une indemnité de notre collègue M. Hoffmann. Notre peine n'a pas été dépensée en vain et c'est notre meilleure récompense. Et surtout la preuve est fournie qu'il n'y a pas lieu de légiférer sur ces matières.

*Ed. Fankhauser.*

### **Hivernages fortuitement différents dans les mêmes conditions d'élevage**

Le dimanche 12 octobre 1930, un ouragan avait projeté sur l'une de mes ruches des planches abritant des toises de bois sur un chantier voisin.

Anxieux en allant constater les dégâts, j'avais été heureux de trouver ma ruche encore sur pied.



Le lendemain de l'ouragan.

- b) Par contre, elle eut une aération amplement suffisante, ce qui empêcha toute formation de moisissure, malgré que plus de quatre cadres n'étaient plus couverts d'abeilles.
- c) Grâce à cette aération plus qu'excellente, l'hiver n'avait pas amoindri la vitalité de la reine qui paraissait même augmentée.

Un fait me semble tout de même un peu remarquable, c'est que cette colonie ait pu résister à l'hiver dans une ruche largement ouverte au froid à l'avant et à l'arrière et malgré la perte de milliers d'abeilles qui ne réussissaient pas à rentrer dans l'ouverture formée par le glissement du corps de ruche sur le plateau.

Sans vouloir affirmer péremptoirement les causes de cette résistance, je crois qu'elle fut due à deux faits :

1. Parce que les ruches nettoyées et carbolinéumées extérieurement et intérieurement, avec vernissage intérieur à la propolis, puis à la cire, empêchaient le développement des parasites et même celui des moisissures,

2. La souche exceptionnellement robuste de la reine permit à la colonie de résister à des conditions de température que des abeilles moins fortes, ou venant de pays plus tempérés que notre Haut-Jura, n'auraient peut-être pas supportées.

La Chaux-de-Fonds, le 16 janvier 1936.

*H. Pfenniger.*

## **L'eau lave tout**

En son temps j'ai envoyé au *Bulletin* une courte communication à propos du lavage dans l'eau de fontaine des vieux cadres bâtis afin de les renover.

Ayant refait cette expérience avec succès, je viens la communiquer à tous les amis des abeilles, afin qu'ils bénéficient d'un nouveau petit progrès en apiculture.

Chaque apiculteur, ou presque, a de vieux cadres bâtis ayant dans le haut, grand comme la main ou plus, des cellules contenant soit du sirop de sucre, soit un mélange de sirop et de miel; mais impropre à la consommation des abeilles parce que cristallisé ou fermenté.

Dans la plupart des cas on fait un triage de ces cadres à rayons, ceux qui sont à conserver et ceux qui sont à éliminer pour être refondus; mais ce n'est pas très propre de sortir ces vieux rayons de leurs cadres, surtout ceux qui contiennent encore un peu de miel

neige n'était plus glacée mais fondait par cette journée chaude-ment ensoleillée, elles se vidaient en se posant sur la neige fon-dante aussi bien qu'en plein vol, et seulement quelques-unes périrent en arrivant maladroitement à l'ombre sur la neige, avant d'avoir pu lâcher leurs excréments.

Par contre, la ruche dont les abeilles avaient pu sortir à quelques reprises pendant l'hiver, mais qui était restée exposée à tous les courants d'air violents, se trouvait réduite à un essaim sur quatre cadres à peine. C'est alors seulement que je constatai les méfaits de la chute de planches et ses conséquences. Le corps de ruche avait légèrement glissé sur son plateau ; il s'était formé un espace de 5 à 6 mm. entre celui-ci et le dos de la ruche. Pendant l'hiver, les abeilles avaient pris l'habitude de sortir par cet espace, mais il leur était difficile d'y rentrer et un grand nombre, n'ayant pas réussi à s'agripper assez rapidement pour pénétrer dans l'ouverture qui les laissait si facilement sortir, était tombé d'épuisement derrière la ruche. Il y avait à cet endroit une bonne pellée de cadavres dans la neige.

La ruche ne fut toutefois pas perdue. C'était justement la colonie extraordinairement méchante et robuste qui m'a déjà donné l'occa-sion de faire une étude pour notre *Bulletin*, et elle se « ratrappa » comme l'on dit, rapidement, à tel point qu'à la mi-juillet les deux colonies étaient de nouveau à peu près d'égale force.

Peut-on tirer une conclusion utile de ces constatations ?

1. Pour la ruche ensevelie sous la neige :

- a) Par le vide d'air qui s'était formé autour d'elle, la colonie n'a pas souffert de l'humidité.
- b) L'air arrive à traverser suffisamment la neige pour qu'une colonie d'abeilles ensevelies sous elle puisse vivre.
- c) Grâce à cette couverture de neige, l'hivernage était devenu relativement doux pour cette ruche et la reine avait pondu régulièrement tout l'hiver.
- d) L'ensevelissement sous la neige peut produire dans la ruche une chaleur juste suffisante pour permettre aux abeilles de ne pas rester pelotonnées, mais de conserver une certaine acti-vité, sans être excitées.

2. Pour la ruche accidentée restée à l'air libre :

- a) Elle souffrit doublement du froid par les courants d'air et l'ouverture qui s'était formée sur toute la largeur du plateau, à l'arrière de la ruche.

- b) Par contre, elle eut une aération amplement suffisante, ce qui empêcha toute formation de moisissure, malgré que plus de quatre cadres n'étaient plus couverts d'abeilles.
- c) Grâce à cette aération plus qu'excellente, l'hiver n'avait pas amoindri la vitalité de la reine qui paraissait même augmentée.

Un fait me semble tout de même un peu remarquable, c'est que cette colonie ait pu résister à l'hiver dans une ruche largement ouverte au froid à l'avant et à l'arrière et malgré la perte de milliers d'abeilles qui ne réussissaient pas à rentrer dans l'ouverture formée par le glissement du corps de ruche sur le plateau.

Sans vouloir affirmer péremptoirement les causes de cette résistance, je crois qu'elle fut due à deux faits :

1. Parce que les ruches nettoyées et carbolinéumées extérieurement et intérieurement, avec vernissage intérieur à la propolis, puis à la cire, empêchaient le développement des parasites et même celui des moisissures,

2. La souche exceptionnellement robuste de la reine permit à la colonie de résister à des conditions de température que des abeilles moins fortes, ou venant de pays plus tempérés que notre Haut-Jura, n'auraient peut-être pas supportées.

La Chaux-de-Fonds, le 16 janvier 1936.

*H. Pfenniger.*

### **L'eau lave tout**

En son temps j'ai envoyé au *Bulletin* une courte communication à propos du lavage dans l'eau de fontaine des vieux cadres bâtis afin de les renover.

Ayant refait cette expérience avec succès, je viens la communiquer à tous les amis des abeilles, afin qu'ils bénéficient d'un nouveau petit progrès en apiculture.

Chaque apiculteur, ou presque, a de vieux cadres bâtis ayant dans le haut, grand comme la main ou plus, des cellules contenant soit du sirop de sucre, soit un mélange de sirop et de miel, mais impropre à la consommation des abeilles parce que cristallisé ou fermenté.

Dans la plupart des cas on fait un triage de ces cadres à rayons, ceux qui sont à conserver et ceux qui sont à éliminer pour être refondus ; mais ce n'est pas très propre de sortir ces vieux rayons de leurs cadres, surtout ceux qui contiennent encore un peu de miel

ou de sirop ; en plus, ces vieux rayons sont presque invendables.

Un procédé meilleur, plus simple et plus rapide pour juger de l'état des vieux rayons est d'en faire le triage après le lavage en suivant la méthode mentionnée ci-dessous :

1. Râcler le bois des cadres afin d'enlever les protubérances de cire, de propolis, ainsi que les taches de dysenterie éventuelles.

2. Une fois cela fait, tremper ces cadres le soir dans un bassin de fontaine où l'eau du goulot n'aura qu'une faible pression.

3. Le lendemain, retirer ces cadres du bassin de la fontaine, les secouer avec précaution de l'excès de l'eau contenu dans les cellules.

4. Passer ces cadres à l'extracteur pour faire sortir l'eau et les sécher ; c'est alors que l'on pourra mieux juger ceux qu'il faudra conserver ou détruire.

Si le sirop de sucre cristallisé n'est pas entièrement sorti, il faudra recommencer ces différentes opérations, ce qui ne demande pas beaucoup de temps.

Celui qui aura procédé comme indiqué ci-dessus sera surpris de constater la couleur de l'eau au sortir de l'extracteur qui ressemble à du lisier et de la propreté des cadres et rayons après la dite opération ; les cadres sont comme lessivés.

Le séchage par le moyen de l'extracteur n'est pas tout à fait suffisant ; il faut exposer les cadres bâties pendant quelques jours dans un local sec, bien fermé, le long d'une paroi.

Avis aux amateurs de ruches propres.

Couvet, le 10 janvier 1936.

*A. Cavin.*

### Bascules et pesées de ruches

Nous serions extrêmement reconnaissant à ceux qui ont commandé une bascule et qui n'ont pas précisé ce qu'ils désiraient, de bien vouloir nous l'indiquer par retour du courrier. Voir à ce sujet notre article de mars.

Nous comptons sur le dévouement des peseurs de l'année dernière, nous souhaitons en avoir de nouveaux. Plus les relevés et les observations des apiculteurs seront nombreux, plus nos relevés et nos statistiques auront de valeur.

Il existe une foule de choses à observer, sur la température, la fraîcheur des nuits, les vents, leur force et leur direction, l'humidité de l'air, la chaleur du soleil et la durée de l'insolation en rapport avec l'abondance du nectar ou de la miellée.

Toutes ces observations peuvent être modifiées par la situation du rucher s'il se trouve au fond d'un vallon ou sur les rochers d'un massif montagneux. Des plantes peuvent être mellifères dans un endroit et dans un sol alors qu'ailleurs elles ne le seront pas.

C'est en condensant toutes vos observations, faites sérieusement pendant un temps assez long, que nous arriverons à tirer des conclusions qui pourraient faire loi.

Corcelles (Neuchâtel), mars 1936.

*Charles Thiébaud.*

### **Mercuriales hebdomadaires du miel indigène**

#### *Prix moyens mensuels*

*(Communiqués par le Contrôle des prix du Département fédéral de l'Economie publique.)*

Marchés	février		Marchés	février	
	1935	1936		1935	1936
Genève	3.72	3.70	Soleure	4.—	3.68
Nyon	—	3.50	Olten	3.80	3.55
Lausanne	3.65	3.52	Aarau	4.—	3.80
Vevey	3.25	3.25	Brougg	4.—	—
Montreux	3.80	3.—	Baden	—	3.90
Aigle	3.80	4.—	Zurich	4.—	3.70
Yverdon	3.—	3.12	Winterthour	3.69	3.65
Payerne	3.38	3.19	Schaffhouse	4.—	4.—
Berne	3.78	3.75	Frauenfeld	—	—
Thoune	4.—	3.60	St-Gall	4.—	3.90
Langnau	4.—	4.—	Coire	4.—	4.—
Berthoud	4.—	4.03	Lucerne	3.90	3.50
Langenthal	3.80	3.80	Zoug	4.—	4.—
Bienne	3.90	3.69	Bellinzone	4.—	4.—
Porrentruy	4.—	3.50	Locarno	4.—	4.—
Le Locle	3.75	3.75	Lugano	4.—	4.—
Bâle	4.08	3.90	Prix moyens suisses	3.85	3.62
Rheinfelden	4.—	—			
Granges	3.90	3.80			

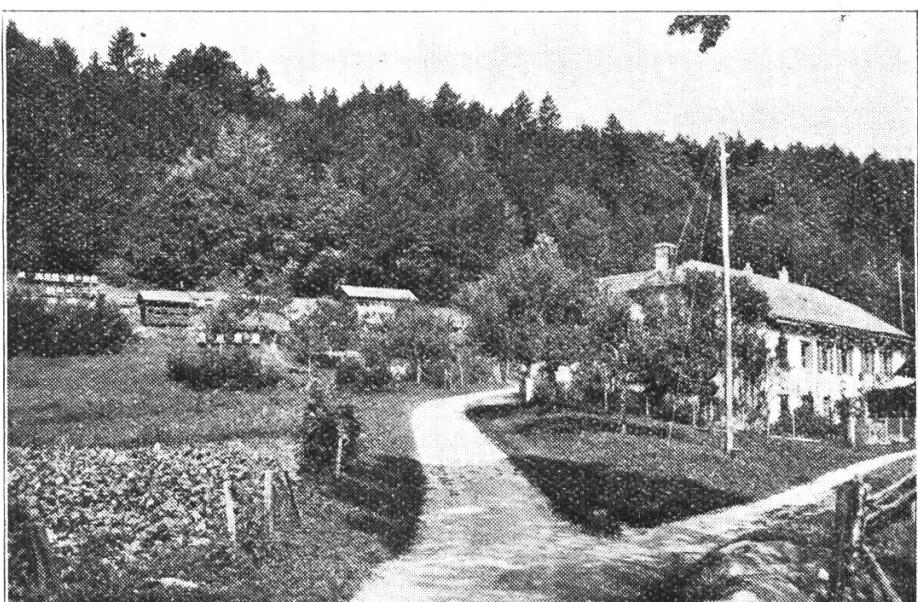
### **Avis aux apiculteurs vaudois**

Les apiculteurs vaudois qui se proposent de transporter leurs colonies dans une autre commune, en vue de la récolte pastorale, voudront bien, pour obtenir l'autorisation nécessaire en temps utile, adresser leur demande dix jours avant la date fixée pour le départ, à l'inspecteur cantonal de la loque à Bussigny.

**CONCOURS DE RUCHERS**  
**organisés par la Société romande d'apiculture en 1935**  
*(Suite)*

*Rucher de M. Ernest Salchli à Villiers.*

C'est avec maîtrise que cet apiculteur conduit cet important apier composé de 105 D.B. en 8 rangées sur rails et 2 pavillons étagés sur la pente de la colline ; le travail serait facilité si les emplacements sur lesquels sont les ruches étaient un peu élargis. Quelques ruches



Rucher Salchli, à Villiers (Neuch.).

achetées d'occasion laissent à désirer sous le rapport des mesures.

Les populations se ressentent encore des atteintes de noséma dont le rucher a souffert durant les hivers 1933-34 et 1934-35.

Outilage et matériel au complet. Bonnes annotations et comptabilité système Brougg depuis 1916, date de la construction du pavillon. Superbe couvain dans grandes cellules 680 bâties par essaim. Elève des reines pour les besoins du rucher. Pratique l'apiculture depuis 1915.

Notes obtenues : 6, 5, 5, 8, 4, 9, 9, 4, 10, 6, 4, 7, 10, 4. Total : 91 points.

Médaille d'or et fr. 8.—.

*Rucher de M. Auguste Lassueur à Onnens.*

Ruches dans le verger derrière l'habitation, comprenant 15 D.B. et 3 Layens pour la production du miel. Spécialement pour l'élevage de reines et formations de nuclei : 6 D.B. avec demicadres, 35 ruchettes diverses grandeurs en demi et quart de cadres D. B. Habitations en grande partie usagées et transformées par l'apiculteur suivant leur destination. Superbes couvain et populations bien approvisionnées. Quelques cadres à éliminer et quelques soins de nettoyage à donner. Superbe élevage de reines en pleine fonction et dans toutes ses phases. Maître dans le domaine de l'élevage, cet apiculteur possède cette technique à la perfection et travaille avec une habileté et une dextérité remarquables. Annotations complètes.

Il est attribué : 5, 5, 5, 10, 5, 9, 10, 4, 8, 5, 5, 5, 10, 5. Total : 91 points.

Médaille d'or et fr. 8.—.

*Rucher de M. Christian Krebs à La Coudre (Neuchâtel).*

Ce rucher, très bien situé dans le jardin potager, est composé de 56 Burki-Jeker logées en 2 pavillons avec matériel de construction quasi-parfaite. Rucher bien conduite où fait défaut l'élevage de reines proprement dit, l'apiculteur se contentant de profiter de quelques alvéoles lors de la sortie d'essaims. Matériel presque complet. Annotations dans carnet pour chaque ruche, pourraient être plus complètes et la comptabilité par recettes et dépenses complétée par un inventaire.

Il est accordé : 6, 6, 6, 9, 4, 9, 9, 4, 9, 5, 4, 6, 9, 2. Total : 88 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

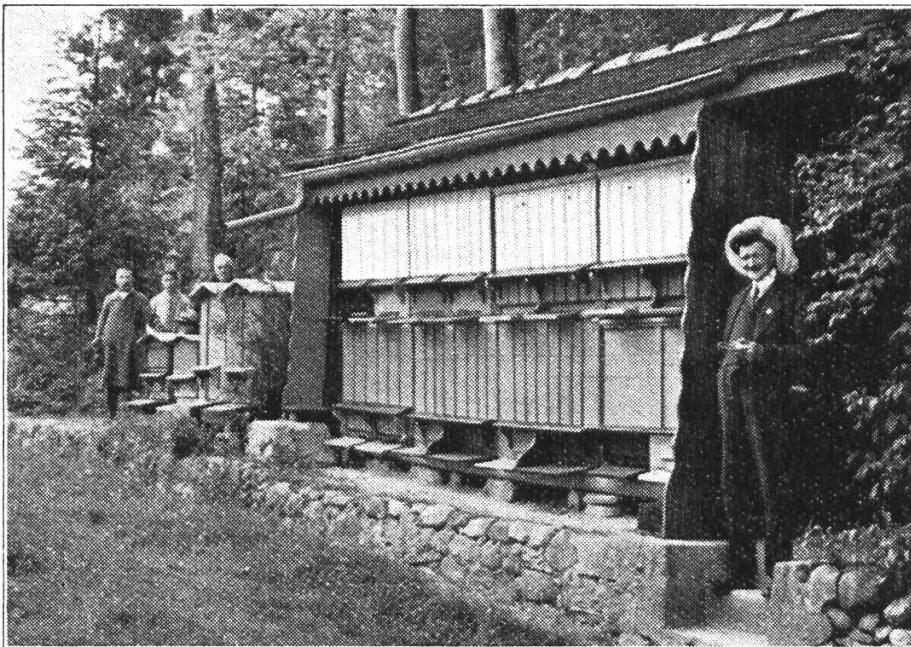
*Rucher de M. Maurice Marchand, La Motte.*

18 ruches en pavillon D.B. à bâties chaude et 4 en plein air de fabrications différentes. Emplacement judicieusement choisi appuyé à la colline et abrité du joran, mais pavillon insuffisamment éclairé. Quelques vieux cadres à renouveler. Outilage complet où ne manque que le gaufrier. Annotations sur feuilles épinglées à chaque ruche avec âge des reines. Le fait de travailler sans enfumoir, avec la pipe seulement, et de découvrir la ruche au complet durant la visite, rend les abeilles agressives ; résultat : piqûres et énervement.

Pratiqué l'apiculture depuis plus de 20 ans. Comptabilité très bien tenue depuis 1920 avec inventaire régulier. Elevage de reines occasionnel.

Notes attribuées : 6, 5, 5, 9, 4, 8, 8, 4, 9, 5, 5, 7, 8, 2. Total : 85 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.



Rucher Maurice Marchand, Vugelles-la-Mothe (Vaud)

## FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

### Résumé du procès-verbal de l'assemblée des délégués, à Lausanne, le 8 mars 1936

« Là-bas, les clairons sonnent, les drapeaux sont déployés, la foule en délire applaudit ». Ici, un petit comité monte gravement le Petit-Chêne. Il est triste. Au bout du Grand-Pont, la « Cloche » tinte lugubrement. C'est qu'il y a du grave ! On chuchotte, on se questionne, on se hasarde : qu'y a-t-il ? vous avez perdu un parent ? — Hélas oui ! — Il a beaucoup souffert ?... — Non ; mais horreur, on lui a coupé la tête ! Pensez donc, à certains malades, atteints du même mal, on les a amputés qui, d'un doigt, qui d'un orteil, voire même d'un bras ! Mais le nôtre, on l'a directement raccourci de 30 cm. ; et lorsque sa tête sympathique roula sur le sol, on entendit une voix caverneuse qui disait : « Décapité pour services rendus !!! » — Et il s'appelait ? — Il s'appelait « Subside Cantonal » inscrit dans le registre du Grand Conseil vaudois. Et c'est sous l'impression de cette triste nouvelle que se réunissaient, toujours dans la même salle, les délégués de la F. V. A. le 8 mars 1936. Toutes les Sections s'étaient fait représenter. Une voix d'Orbe comprit la douleur du Comité et lui recommanda de ne pas trop s'émotionner ; en serrant la ceinture, dit-il, on arrivera à boucler. Mais quand il n'y a plus moyen de faire un trou, au diable la ceinture ! La lecture du procès-verbal n'amène aucune réclamation, ce qui est important pour le secrétaire. Mais voilà le gros morceau : Le Rapport présidentiel ; son auteur est chaudemment félicité.

En voici les idées principales :

1. Malgré tout le travail de la F. V. A. et ses avantages il faut continuer de constater l'affaiblissement persistant de nombreuses Sections. Si la différence d'avec 1934 est relativement faible, il y a lieu de noter cependant une légère augmentation, soit 128 membres. C'est encore de

bon augure. Mais ce qu'il y a de triste à constater, c'est que ce chiffre de 1328 membres ne représente que le  $\frac{1}{3}$  des propriétaires d'abeilles.

2. Aucune section ne s'étant mise positivement sur les rangs pour organiser l'assemblée générale en 1935, celle-ci a été supprimée. Les expériences pécuniaires de Mont-sur-Rolle et La Sarraz révèlent que ces assemblées générales creusent des trous et mettent les finances des Sections autant que celle de la Fédératoin à une rude épreuve.

3. La « Centrale des essaims » a causé quelques embarras à notre Président : beaucoup d'essaims offerts, peu de vendus. Il cite un rucher de Lausanne d'où sortirent, un beau jour, 19 essaims et le lendemain 17. Ah ! si notre Fédération allait être bombardée d'une pareille affluence de membres, où les mettrait-on tous ?

4. Constatons que les prix du miel se sont maintenus, grâce au contingentement C'est fort heureux. Mais il est vivement recommandé que les collègues qui ont encore des stocks de miel à vendre, s'annoncent au plus tôt à M. Thibaud, à Corcelles (Neuchâtel). C'est l'importance de ces stocks qui fixe et guide l'autorité fédérale compétente dans les autorisations d'importer qu'on sollicite d'elle. Pourtant un point noir subsiste : celui des zones. De ces régions parvenaient des offres de miel par quantités de 1500 kg à fr. 1,70. Mais aussi quel beau et bon pays que ces zones. Lisez donc : une vache donne là-bas une moyenne de 60 litres de lait par jour ; une poule pond 40 œufs en 24 heures et chaque ruche permet à l'apiculteur d'extraire 50 kg. de miel bon an, mal an. On cite une laiterie de Genève vendant au détail du miel à fr. 2,90 provenant de Marchissy ; or, renseignements pris, aucun achat de ce genre s'est fait dans cette localité. La question d'une « Centrale des miels » n'a pas fait de progrès. Sous ce rapport, la Suisse allemande nous devance ; mais d'après ce que nous avons ouï à l'assemblée des délégués de la Romande, il n'y a pas lieu de se presser. L'apiculteur devrait intensifier la production du miel en rayon, car c'est le plus demandé et le marché vaudois est loin d'en être saturé.

5. Les traitements aux arbres fruitiers en 1935, n'ont donné lieu à aucune plainte et c'est fort heureux.

6. Notre inspecteur cantonal de la loque, atteint par la limite d'âge, a résilié ses fonctions. Nous ne saurions laisser partir M. Magnenat sans lui exprimer une dernière fois, notre entière reconnaissance pour tous les services rendus à l'apiculture vaudoise. Il a donné à ces fonctions délicates un caractère personnel prononcé, toute sa conscience, toute sa diligence. Il a exercé sa charge avec une telle loyauté, un tel respect des lois et règlements sur la matière, une telle rectitude, qu'on ne peut assez le louer pour ces qualités si rares aujourd'hui. Il a fourni un travail considérable, ingrat. Il s'est attiré de multiples désagréments, il a lutté opiniâtrement pour une cause qui lui paraissait juste. Vraiment on ne peut qu'admirer un si bel ouvrage accompli ponctuellement à un âge où beaucoup se reposent déjà depuis longtemps. Nous lui souhaitons de jouir encore bien des années d'un repos plus que mérité. Le Conseil d'Etat a désigné son successeur en la personne de notre bonne connaissance, M. Ch. Jaquier de Bussigny à qui nous assurons le même appui accordé à M. Magnenat. Sur notre proposition le suppléant a été désigné en la personne de M. Valet, instituteur à Morges.

7. Défense corporative. Un de nos collègues de la Tour de Peilz, Richard Hoffmann, s'est vu attaqué très vivement par un voisin, propriétaire de vignes, qui lui réclamait une indemnité de 800 à 1000 fr.

pour le dommage causé aux raisins par les abeilles. L'expérience faite sous les auspices de la station fédérale d'essais viticoles à Lausanne a prouvé l'inanité de griefs et des accusations dont les abeilles étaient l'objet. (Pour plus de détails, lire le *Bulletin de la Romande* de mars et avril 1936 : « Les abeilles et les raisins » par M. Fankhauser.)

8. 95 étiquettes, soit l'ultime solde de 1910, ont pris le chemin de Froideville. Elles n'en reviendront pas. Quelques modèles nous furent présentés. Nombreux auraient été les suffrages pour l'étiquette du peintre « Rouge » ; mais elle est propriété de la Section des Alpes ; or, là-bas, on est d'accord de partager ce qui appartient à autrui, mais ce qui est sien, défense d'y toucher Il s'agira d'attendre que... peut-être... la Romande nous présente quelque chose de bien, léger, qui attire les regards et surtout... pas cher.

9. Le rapport se termine par le « Livre d'or » ou le « Livre qui dort ». Cher bébé, dans ses langes d'une blancheur éclatante d'où émergent de jolies mains potelées, c'est mal fait de le déranger... Laissons-le dormir encore... il se réveillera bien une fois. Mais le président parle de cravache et il sait la manier... il est régent. Cependant il préfère compter sur la bonne volonté des retardataires.

Les Comptes de la F. A. V. bouclent par un boni de *deux cent soixante-trois francs*. Faut-il avoir un Caissier modèle pour obtenir un si beau résultat. Le projet de Budget 1936 prévoit 750 fr. aux Dépenses et 375 aux Recettes. Donc déficit 375 fr. Ça, c'est naturel. « Pôvre subside » si on ne t'avait qu'amputé, la situation serait moins grave. Où prendre pour combler ce trou ? On refuse une augmentation de la cotisation des Sections. Alors le Comité trinquera. C'est prévu.

Sur la proposition de M. Chabanel, le Comité est réélu par acclamations. C'est entendu, le suppléant ne tient pas pour le moment à prendre place au fauteuil.

Les sections de Basse-Broye et Menthue sont désignées pour la vérification des Comptes de 1936

Les langues s'aiguissent, les propositions individuelles se multiplient, au grand désespoir du secrétaire.

1. Pays d'Enhaut réclamera à la Romande sa part au subside fédéral de crise des abeilles et demande que les délégués vaudois appuient cette proposition le 14 mars prochain.

2. Orbe désire le même coup d'épaule pour sa demande qu'il formulera à la même date de fixer dorénavant les assemblées de délégués de la S. A. R. un dimanche au lieu du samedi puisque ce jour-là, nous aurions l'avantage de jouir des réductions importantes offertes par les C. F. F.

4. Notre nouvel inspecteur cantonal a pris contact avec ses collaborateurs. La rose est bien belle ; elle le serait bien davantage si elle n'avait point d'épines. C'est aussi le printemps et ça pousse. Voilà des réclamations au sujet des indemnités dues aux inspecteurs pour visites de ruches pastorales ; idem pour le recensement du « Livre d'Or ». L'assemblée tranche le 1<sup>er</sup> cas en mettant ces indemnités sur le dos des apiculteurs amateurs de miel de montagne. Le 2<sup>me</sup> cas est plus épiqueux, en ce sens qu'on prétend que ces sous ne peuvent être demandés à la Caisse assurance loque. Il s'agit de se mettre au clair. Il est décidé alors que notre président accompagné de M. Jaquier se rendront ensemble à la Cité pour discuter cette question si importante pour nombre d'inspecteurs qui attendent, ...mais ne voyent rien venir !

Il est 17 h. 30 quand M. Frankhauser ordonne à son secrétaire de boucler le procès-verbal. Le Secrétaire.

### Société d'apiculture de Lausanne et environs

Selon décision de l'assemblée générale, des réunions amicales seront organisées au cours de l'année.

La première aura lieu le samedi 4 avril, à 16 heures, dans une salle du Restaurant de la Cloche, au 1<sup>er</sup> étage, entrée par la rue Pichard, 20.

Ordre du jour : Ce qu'il faut voir dans les premières visites du printemps. Nourrissement stimulant. *Le Comité.*

### Section des Alpes

Indépendamment des deux assemblées générales statutaires, le comité de la section a instauré, depuis quelques années déjà, deux nouvelles rencontres. Cela donne ainsi à nos membres la possibilité de prendre part à quatre séances par an. Les assemblées réglementaires ont lieu au printemps et en automne, généralement en mai et en novembre ; les deux autres, dites d'hiver et d'été, respectivement en février et août. Aux premières se rattachent forcément les opérations de caractère administratif ; quant aux secondes, elles sont, avant tout, d'ordre pratique, technique même.

Le 9 février dernier la réunion d'hiver se tenait à Territet. Trente-huit sociétaires étaient présents sur cent quatre-vingt-douze convocations lancées. Le 20 % des membres seulement s'était dérangé ; mais c'était des fidèles, des vieux habitués. Honneur à cette petite phalange non d'indifférence satisfaite, et qu'elle prospère.

A l'ordre du jour, un seul sujet : *la vente du miel*. M. Elie Péclard, en collègue dévoué, avait bien voulu rapporter sur cette question. Il le fit avec sa compétence habituelle, en apiculteur doublé d'un commerçant averti.

Selon lui, il a y a quatre moyens de réaliser sa récolte :

1. *En gros*, aux chocolateries, aux fabriques de certains produits alimentaires, au gros négoce. C'est le mode radical de se défaire de sa marchandise avec le minimum de peine. Malheureusement le prix obtenu est toujours bas.

2. *En mi-gros*, en bidons de dix à vingt-cinq kilos, aux épiceries, laiteries, hôtels, restaurants. Procédé déjà plus recommandable que le précédent, parce que plus avantageux. Il n'exige que peu de matériel d'emballage. Cependant il ne peut être pratiqué que par quelqu'un assuré d'une récolte régulière et assez importante.

3. *En bidons* (de 1 à 5 kg.) à la clientèle particulière, bidons neufs vendus brut pour net. C'est la vente idéale, parce qu'on obtient ici le prix fort. Ce genre est à la portée du grand comme du petit apiculteur, à la seule condition qu'il se crée peu à peu sa propre clientèle par quelque réclame adroite dans les journaux.

4. *En bocaux* (de 250 gr., 500 gr., 1 et 2 kg.) aux magasins de détail, petites laiteries, ventes de porte en porte et aux marchés. Vente également intéressante, mais que seul le producteur placé à proximité d'un centre peut entreprendre. A lui incombe alors le soin de suivre avec assiduité ses dépôts, de contrôler ses emballages, de conseiller à placer avec art ses bocaux en vitrine et au local de débit, de contenter les goûts de la clientèle en lui présentant du miel liquéfié et du cristallisé, etc. etc.

D'une manière plus générale, M. Péclard conseille de séparer les diverses qualités de miel toutes les fois que la chose est faisable : réservier par exemple les blonds pour les bocaux et les foncés pour les bidons.

A l'instar de ce qui est commun pour les vins, il est partisan de la classification des miels. Une discrimination qui tend à s'implanter

et qui lui paraît logique est la suivante : miel des Alpes, miel du Jura et miel de plaine. Il accorde la prééminence à celui des Alpes, issu d'une flore spéciale qui lui confère déjà une valeur marchande supérieure aux autres, mais que des frais de production également plus élevés qu'ailleurs viennent malheureusement encore augmenter.

En ce qui concerne les miels importés, M. Péclard dit que nous ne devons pas trop les craindre si les nôtres sont livrés au commerce d'une manière impeccable. A cet égard — sauf en ce qui concerne les zones — nous sommes protégés par les pouvoirs publics. Il y a ainsi moyen de les mettre en concurrence à la condition expresse de réduire le plus possible nos frais généraux d'exploitation.

L'exposé intéressant et suggestif de notre collègue fut écouté avec une attention soutenue par chacun d'entre nous. De la discussion qui suivit, on put tirer les déductions suivantes :

I. Notre cheptel apicole augmente, il est donc naturel d'intensifier la consommation, de trouver des débouchés nouveaux.

II. Cet effort, c'est au producteur à le faire.

III. En suivant sa clientèle, en lui donnant satisfaction en tous points, l'apiculteur peut être assuré d'écouler régulièrement et complètement sa récolte.

IV. Les prix pratiqués seront en harmonie avec le genre de vente adopté et la qualité du produit. Les spécialités seront traitées pour elles-mêmes.

Du 22 février 1936.

A. Porchet.

#### **Montagnes neuchâteloises**

A l'approche du printemps, la section reprend son activité qui débute généralement par une conférence. Cette année, les membres, au nombre réjouissant de 50, ont répondu à l'appel du comité et le 8 mars à 14 heures, à la salle du Tribunal de La Chaux-de-Fonds, M. Grandchamp, président de la section de Lausanne, venait nous entretenir des «heurs et malheurs de l'apiculture».

Avant de donner la parole au conférencier auquel il souhaite la bienvenue, le président M. A. Vuille donne connaissance des affaires courantes de la section : ruchers des Ponts-de-Martel qui retiennent encore notre attention ; apiculteurs non membres de la section (70 environ dans les deux districts). La fête de la fédération cantonale aura lieu au Locle, l'après-midi du 28 juin. La modification des statuts de la caisse de crédit agricole Raffeisen nous obligera à prendre une nouvelle décision financière ; notre part sociale devra être portée de 50 à 100 francs, ou alors le remboursement de la part existante ne s'effectuera que dans 4 ans. Après une mise au point de M. Huguenin, inspecteur cantonal des ruchers, concernant les envois d'abeilles atteintes de noséma qui doivent être adressés directement au Liebefeld plutôt qu'à lui, la parole est donnée à M. Grandchamp qui est heureux de se trouver parmi nous et exprime ses sentiments de sympathie à notre contrée du Jura si éprouvée par la crise, et rend un juste hommage au beau courage de notre population. Il invite chacun à garder la foi et l'espérance en l'avenir ; aux jours sombres que nous vivons succèderont des jours meilleurs.

Entrant dans le vif de son sujet, le conférencier fait défiler devant nous, et cela très joliment, ce qui en apiculture constitue tout d'abord l'avant, puis le revers de la médaille. De tout temps, l'abeille a retenu l'attention des hommes et fut l'objet d'une certaine vénération. Le Coran, la Bible lui réservent une place ; Virgile, dans des poèmes célèbres, chante le merveilleux insecte. L'abeille, aujourd'hui mieux connue et plus étudiée que jadis, reste pour de nombreux humains un sujet

d'admiration. Beau dérivatif à toutes les professions, l'apiculture comme la musique adoucit les mœurs.

Valeur du miel, de la cire, vie des sections, bibliothèque, etc., tout est passé en revue et présenté d'une façon très agréable. Pas de rose sans épine, pas de médaille qui n'aît son revers. Docile aujourd'hui, demain agressive, l'abeille reste un danger menaçant contre lequel des précautions indispensables doivent être prises. Désagréments divers à éviter aux voisins, mévente du miel ou absence de récolte, perte d'essaims, etc.

Présentée d'une façon heureuse, la conférence de M. Grandchamp fut très écoutée. Notre vie d'apiculteurs, avec ses nombreuses joies et ses quelques inévitables déceptions, fut exposée sous forme d'un beau poème. L'auditoire s'associa aux paroles de remerciements adressées par le président à M. Grandchamp qui nous fit part encore de ses impressions du congrès d'apiculture de Bruxelles en 1935. La question des grandes cellules a causé une certaine déception à notre hôte ; les abeilles nées dans les cellules agrandies sont-elles réellement plus grosses que leurs sœurs des berceaux normaux ? M. Grandchamp ne peut se prononcer d'une manière certaine, étant enclin à supposer qu'il peut pariaitement être victime d'une certaine suggestion ! Un système très précis, permettant de mesurer sérieusement l'abeille, donnera lui seul la certitude de la chose ; à œil nu, cette différence est problématique.

Quelques indications encore concernant le plan Demaree, plan qui certainement a ses avantages mais aussi ses inconvénients, et la séance est levée.

Cette belle journée ensoleillée du 8 mars nous rappelle que la vie active dans nos ruchers va reprendre.

Fatigué d'avoir tant soufflé, hurlé, emporté les toits de nombreuses ruchées au cours de l'hiver, le vent s'est calmé. Il céde sa place à une brise plus caressante qui, dans peu de temps, apportera la senteur des crocus jusqu'aux entrées de nos ruchers. Assurons-nous à la joie de nos chères abeilles et, comme elles, sachons jouir du printemps.

G. M.

### **Grandson et Pied du Jura**

A l'assemblée annuelle, le président, M. Clément a présenté au nom du comité un magistral rapport sur l'activité de la section au cours du dernier exercice. Ce rapport relève le bel automne de 1934, le bon hivernage, les promesses de février et mars, les déceptions d'avril et, finalement, après maintes alternatives diverses, la maigre récolte de 1935 et l'absence de miellée. Il s'arrête un instant sur la période d'essaimage, capricieuse et variable suivant les ruchers, et invite les apiculteurs à suivre le travail des essaims, à admirer les merveilles qui s'y accomplissent et à jouir des promesses qu'ils recèlent.

Ce rapport mentionne ensuite l'assemblée de la F. V. A. et celle de la Romande. Il rappelle les assemblées de 1935, les séances du comité, la course à La Côte qui a laissé à tous les participants des meilleurs souvenirs, la visite faite le 30 juin par une partie du comité aux apiculteurs et aux ruchers de La Mauguettaz, Villars-Epeney, Cuarny et Ependes, à la suite de laquelle notre assemblée d'automne a été fixée à Cuarny. L'ordre du jour de cette dernière prévoyait l'étude théorique et pratique de la « mise en hivernage », question qui a vivement intéressé les participants. Ces manifestations nous ont valu un accroissement réjouissant de notre effectif.

Le rapport présidentiel rappelle le concours de ruchers et termine sur la poésie et l'amour patient des chatons du noisetier. La conclusion

de ce copieux et intéressant compte rendu de notre activité est saluée par d'unanimes applaudissements.

La même assemblée a entendu le rapport de M. Comte, inspecteur de la loque. Il mentionne au début le cours qui a eu lieu au Liebefeld et auquel 8 Romands ont participé. Ce cours fut très bien organisé et a été suivi avec un vif intérêt ; les participants ont enrichi le bagage de leurs connaissances apicoles et le rapporteur exprime sa gratitude aux organisateurs.

M. Comte a reçu, fin juillet, de l'inspecteur cantonal, l'itinéraire pour visites de ruchers de 5 communes dans le district de Grandson et 3 dans celui d'Yverdon. Il a visité 32 apiculteurs possédant 318 ruches. Il a prélevé de nombreux échantillons et fait un nombre considérable d'examens au microscope sans découvrir aucune trace de maladie. Il reparle du rucher de M. Muller, à Noréaz, décimé par l'acariose en 1934. Sur 35 échantillons prélevés, 2 décelaient encore des traces d'acares, en sorte qu'en octobre une application du traitement de Frow fut encore nécessaire.

M. le président adresse à M. Comte, inspecteur compétent et avisé, de chaleureux remerciements.

*Ed. Clerc, secrétaire.*

### **Section Ajoie Clos du Doubs**

Comme déjà annoncé, l'assemblée générale de la section aura donc lieu le 19 avril prochain à 14 h. 30, au local Café Membrez, à Porrentruy, avec les tractanda suivants :

1. Lecture du protocole.
2. Passation des comptes 1935.
3. Rapport sur l'activité de la section ainsi que sur l'assemblée des délégués à Lausanne et Delémont.
4. Assemblées régionales. Conférences pratiques 1936.
5. Rapport de l'Inspecteur sur la loque et l'acariose en Ajoie, ainsi que renseignements concernant la loi régissant ces maladies et obligations.
6. Compléter le comité et nommer le président.
7. Divers et imprévus.

Il est fait un chaleureux appel à tous les membres, vu l'importance des tractanda, de retenir ce jour et de se donner tous rendez-vous le 19 avril prochain au local, Café Membrez, à Porrentruy.

*Le Comité.*

### **Pied du Chasseral**

Assemblée générale, le 5 avril 1936, à 14 heures précises, à Biel, café du Marché.

*Tractanda :* Protocole. Rapport du Président. Comptes. Renouvellement du Comité. Contrôle du miel. Conférence. Admission de 6 nouveaux membres. Visite de rucher. Divers et imprévu.

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale lundi 6 avril à 20 h. 30, au local, Rue Cornavin 4. Sujet : *Radiesthésie apicole, orientation des abeilles* (suite).

### **Nouvelles des ruchers**

*Illiez, le 6 mars 1936.* — Vous ayant entendu battre le rappel, je viens vous faire part de mes petites expériences. Le sujet portera pour aujourd'hui sur la ruche éclairée.

Comme éclairage, je n'ai fait à mes ruches DB que deux fenêtres rondes sur la face avant ; fenêtres de 11 cm. espacées de quelques cen-

timètres et vitrées à l'intérieur et à l'extérieur. Ces fenêtres n'éclairent donc directement que 4 couloirs ou 6 cadres et les abeilles ne les ont jamais propolisées. Elles ont l'air de se plaire au soleil et s'habituent à sortir au trou de vol sans courir sur la vitre ; par contre les pillardes sont fort désorientées et s'y affolent. J'ai la conviction qu'une bonne ruche s'y fortifie et s'y maintient à une très forte population, tandis que les faibles que j'y avais transvasées ont toujours régulièrement été pillées. Je crois que les abeilles étant plus douces se laissent plus facilement piller. Je dois vous dire que mon rucher étant tout au fond de la vallée, mes abeilles ont le soleil un peu plus tard que les ruchers voisins, qui en profitent pour envoyer leurs butineuses de bonne heure, alors que par basse température les trous de vol de mes ruches n'ont pas encore de sentinelles. L'année dernière j'ai perdu plusieurs ruches de ce fait, à cause de la faible miellée qui excitait au larcin.

Pour en revenir à mes ruches vitrées, je vous dirai que je me suis décidé à tenter ceci à cause de l'humidité ; ce n'était pas rare, en hiver, de voir mes ruches collées au plancher-support par les glaçons produits par l'eau de condensation coulant des parois. A ce point de vue, il y a eu légère amélioration, mais non suffisante et l'année dernière j'ai construit des ruches Tonelli pour faciliter l'évacuation de l'eau et éviter la diarrhée. Je n'en ai occupé qu'une seule, n'ayant eu qu'un essaim, la seconde, dans laquelle j'avais introduit un essaim artificiel, ayant été pillée une vingtaine de jours plus tard. Je me réjouis de la première visite possible ; ces jours passés elles ont toutes profité des beaux jours, mais aujourd'hui... neige...

La meilleure preuve que les abeilles ne craignent pas d'habiter à la lumière m'a été fournie par un essaim volage, en 1934, qui est rentré seul dans une ruche vitrée et y demeure encore, alors qu'à 30 mètres de cet emplacement se trouvaient encore plusieurs ruches non vitrées. Toutes ces ruches étaient propres et emménagées comme pièges à essaim. Elles n'avaient donc qu'à choisir, et elles ont choisi la vitrée qui avait été repérée par les éclaireuses, car elles ne se sont pas groupées à l'entrée, mais se sont introduites directement. Huit jours plus tard, de nouveau une masse de fureteuses à tous les pièges, mais finalement je n'ai pas eu l'essaim secondaire, son propriétaire étant certainement intervenu.

Vous voudrez bien excuser mon griffonnage, mais croyant que, l'expérience aidant, de toutes ces petites considérations et faits ajustés bout à bout l'on peut tirer profit avec le temps, surtout au moyen du *Bulletin*, c'est pourquoi j'apporte mon petit caillou à l'édifice commun.

Ce n'est que depuis 1927 que je m'occupe d'apiculture, étant devenu presque infirme, j'y ai trouvé une occupation si intéressante !

*Rey-Mermet Cyrille.*

### Bibliothèque

Nous avons reçu de la « Côte neuchâteloise » les ouvrages suivants. Nous exprimons ici, à nouveau, à cette section l'expression de notre vive reconnaissance.

1. F. Lafont : *L'Apiculture*. — 2. L. Clément et L. Isches : *La santé par le miel*. — 3. G. de Layens : *Le rucher illustré*. — 4. P. Peter's : *Ma méthode d'apiculture*. — 5. Lucien Isches : *L'abeille domestique*. — 6. L'Abbé Duquesnois : *L'apiculture mobiliste*. — 7. Georges de Layens : *Nouvelles expériences pratiques d'apiculture*. — 8. Auguste Gross, Sal-

van : *La loque des abeilles.* — 9. Ch. Zwilling : *Guide théorique et pratique de la culture rationnelle des abeilles.* — 10. *Revue internationale d'apiculture 1879 à 1892*, 9 volumes reliés ; *Revue internationale d'apiculture*, années 1893 à 1910, complètes, non reliées. — 11. *Bulletin de la Société romande d'apiculture*, années 1909 à 1919, complètes, non reliées.

Nous avons reçu en outre de M. Ernst Rau, à Chamby sur Montreux, la somme de fr. 1.— ; de M. Paul Thiévent, Saignelégier, fr. 2.—.

Nos meilleurs remerciements.

Nous prions l'abonné qui a reçu en prêt l'ouvrage *Traité complet d'apiculture*, d'Alphandéry, de le renvoyer au plus tôt, vu le grand nombre de lecteurs qui désirent aussi le lire.

D'une façon générale, les amateurs de la bibliothèque sont instamment priés d'observer le délai d'un mois pour éviter des frais de réclamation et une fastidieuse besogne au bibliothécaire. *Schumacher.*

### A VENDRE

Pour cause de décès, à vendre à La Rippe un rucher comprenant 22 colonies.

S'adresser à Madame Genevay-Magnin, à La Rippe s. Nyon.

Je demande à ACHETER un  
**maturateur**

d'au moins 300 kg.

Faire offres à Auguste Nicolet,  
Vugelles.

Quelques COLONIES sur D. B.  
à vendre chez Maurice Gisiger à  
Berlincourt.

Egalement tout matériel neuf,  
ruches D. B. extracteurs, feuilles  
gaufrées « Brogle », etc.

A VENDRE aux enchères ou  
en bloc 12 ruches habitées, deux  
vides, les hausses doubles, toutes  
les machines à désoperculer et  
tous les accessoires interchangeables  
pour soigner les abeilles.

Paiement comptant. Vente le  
18 avril à 3 h. après-midi.

S'adresser à M. ERISMANN-SCHINZ, Neuveville, Route du  
Landeron.

### Ruchettes de fécondation

construites d'après les instructions données dans la 7<sup>me</sup> édition de «Rassenzucht» avec planche, toit et nourrisseur mobiles, au prix de fr. 4.— pièce ; 2 pièces fr. 8.— ; 5 pièces fr. 17.50, franco.

BIENENHEIM, Bischofzell.

### CIRE GAUFRÉE (1<sup>re</sup> qualité)

Toutes les grandeurs de cellules de 620 jusqu'à 820 dm<sup>2</sup>. Prospectus sur demande.

J. Haeni, Sennis, Gähwil (St-Gall).  
Au sujet ces reines 620, voyez l'annonce dans le N° 1, 1936.

A VENDRE 15 ruches D. B.  
vides en bon état. S'adresser à M.  
Henri Grandchamp, apiculteur,  
Les Avants s. Montreux.

Piano usagé, mais en bon état  
à vendre ou à échanger contre 3  
ruches habitées D. B. Offres :  
Achille Lætscher Villeret, J. B.

Occasion Rucher pavillon genre  
châlet avec neuf ruches vides  
D. B. Rotschy, Chemin Vert Pré,  
27, Conches, Genève.

**Ruches D. B., complètes,**  
ainsi que cadres tilleul sont livrés  
par C. Ciboldi, menuisier, Yverdon,  
rue des Moulins 5.

### Essaims naturels

seront disponibles à l'époque de  
l'essaimage.

Stabilimento d'Apicoltura Riva s.º Vitale

#### PRIX :

Mai : fr. 14.— le premier kg. et  
fr. 1.— les 100 gr. en plus.

Juin : fr. 12.— le premier kg. et  
fr. 1.— les 100 gr. en plus.  
port en plus,

ruchettes à nous retourner franco.  
(Demandez nos prix spéciaux  
pour EXTRACTEURS et NUCLEI  
sur cadres Dadant.)

ETABLISSEMENT APICOLE  
**J. BASSIN**  
MARCHISSY (Vaud)

Ruches, Cadres

## Ruches pastorales

Travail soigné.

40 ans de pratique.

Prix courant franco.

## Apiculteurs

Pour vos commandes de **ruches** et **matériel en bois** concernant l'apiculture, adressez-vous à

Gaston ROULET, Fontaines (Vd) apiculteur-constructeur.

Travail consciencieux.

Prix modérés.

## Miel du pays

j'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de

**linges de lit, trousseaux, couvertures, rideaux, étoffes pour dames et messieurs.**

Demandez offres et échantillons. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

**HANS BICHSEL à Berthoud**  
ci-dev. Alb. Bichsel  
Fondée en 1894 (Berne)

## RUCHES, CADRES, SECTIONS

D. T., D. B. et Burki

Fabrication soignée, prix modérés,

E. de Siebenthal, Lausanne,  
1, rue de la Borde. Tél. 29.237.

Je suis ACHETEUR d'un certain nombre de grands cadres Dadan, type bâtis, à l'état de neuf exempt de maladie.

S'adresser à Fernand Bugnad, Charmey, Gruyère.

## A vendre

**10 ruches D.B.** habitées, avec pavillon, matériel, à 20 minutes gare Grandvaux. Belle situation.

La Baraudaz s. Grandvaux :

M. Porchet.

Adresse : DAGON, Chemin Molendruz 4, Lausanne.

## A VENDRE

**2 ruchers pavillons** avec laboratoire et tout son matériel apicole, 40 ruches en bon état, dans contrée très mellifère du Jura vaudois nord. Accès facile (chemin de fer), vue magnifique, 3600 m<sup>2</sup> de terrain. Le tout pour la moitié de sa valeur. Une bonne année paiera le tout.

Amateurs sérieux veuillent s'adresser à Th. WEHRLI, Arare (Genève).

## Colonies à vendre

Apiculteur s'occupant exclusivement d'élevage de colonies en vue de leur vente, offre à tous ceux qui ont des vides à combler dans leur rucher 25 belles colonies, prêtées à la récolte avec reines 1935 et bâtisses entièrement neuves : livrables sur 6 cadres à partir de fr. 45.— pièce.

Expédition par poste dans des ruchettes spéciales en avril ou mai. Avantageux pour régions élevées. Se rend à domicile pour l'installation des dites pour débutants.

S'adresser Jaunin, apiculteur, Ogens (Vaud).

Garçon intelligent, sortant de l'école au printemps, désire se placer pour apprendre le français, dans famille travailleuse de la Suisse romande.

Faire offres à Oscar Sutter-Wittwer, Pierres fines, Pieterlen p. de Bienne.